



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

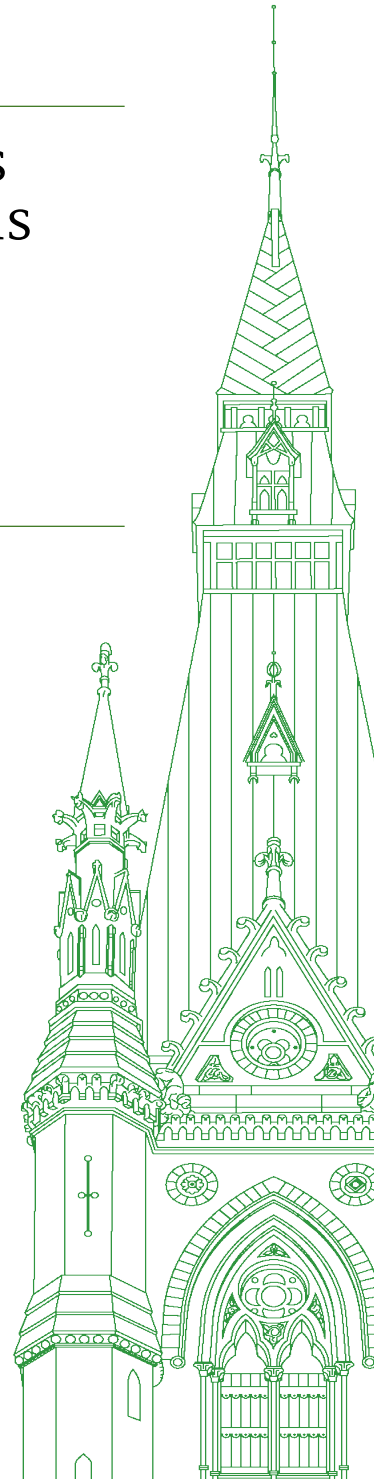
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 037**

Le jeudi 23 avril 2026

---

Président : Kelly McCauley





# Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires

Le jeudi 23 avril 2026

• (1100)

[Traduction]

**Le président (Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC)):** Bonjour à tous. Bienvenue à la 37<sup>e</sup> réunion du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes, connu aux quatre coins du monde, bien sûr, sous le nom de « le puissant Comité ».

Nous poursuivons aujourd'hui notre examen exhaustif des dépenses. Nous accueillons des représentants du ministère des Finances, du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada — le CANAFE — et du ministère de la Défense nationale.

Avant de commencer, je vous rappelle gentiment d'éloigner vos écouteurs de vos microphones. Ne touchez pas aux microphones, ne pliez pas ou ne froissez pas de papier, etc., près des microphones.

Je crois comprendre que M. Blanchette souhaite faire une déclaration préliminaire. Nous passerons ensuite à M. Moor, pour cinq minutes.

Monsieur Blanchette, vous avez la parole pendant cinq minutes.

**Philippe Blanchette (sous-directeur par intérim, Services Corporatifs, Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier le Comité de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Philippe Blanchette. Je suis ici pour représenter le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, mieux connu sous le nom de CANAFE. Je suis le sous-directeur par intérim responsable des services corporatifs, ainsi que le dirigeant principal des finances et le dirigeant principal des ressources humaines.

Je tiens à souligner que je m'adresse à vous depuis le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Je suis heureux de comparaître devant le Comité, aux côtés de mes collègues du ministère des Finances, pour témoigner dans le cadre de son étude sur l'examen exhaustif des dépenses et pour lui faire part des initiatives du CANAFE dans ce dossier.

[Français]

Comme vous le savez, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, le CANAFE, joue un rôle important dans le cadre du régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. En effet, nous remplissons un double mandat pour le Canada: celui d'organisme

de surveillance en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et celui d'unité de renseignements financiers.

Concrètement, le CANAFE sert de lien à un large éventail d'entités du secteur privé, d'organismes d'application de la loi et de partenaires internationaux dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement des activités terroristes et les menaces à la sécurité du Canada.

Le CANAFE n'est chargé ni de l'application de la loi ni de la réalisation d'enquêtes. Nous n'enquêtons aucunement sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes ni ne portons des accusations sur des crimes de cette nature. Notre législation nous oblige d'ailleurs à maintenir une indépendance à l'égard des entités chargées d'appliquer la loi et d'engager des poursuites.

[Traduction]

En ce qui concerne l'examen exhaustif des dépenses, comme d'autres organismes, le CANAFE a entrepris de mettre en œuvre les mesures d'économie prévues dans le budget 2025. Avant l'annonce de l'examen des dépenses, nous avons donné la priorité aux ressources nécessaires à la réalisation de notre mandat principal, à l'optimisation de nos processus et au renforcement de notre culture organisationnelle.

Après l'annonce, nous nous sommes concentrés sur l'optimisation des dépenses organisationnelles du CANAFE, y compris les frais de déplacement et les frais administratifs, et sur les fonctions habilitantes pour nous assurer qu'elles appuient de manière efficace et efficiente nos programmes essentiels.

Les mesures d'économie du CANAFE sont également très importantes pour soutenir son initiative de modernisation générale, car elles lui donnent la souplesse nécessaire pour réaffecter les ressources vers les outils, les technologies et les capacités nécessaires pour rester à l'avant-garde de la lutte contre la criminalité. Pendant l'examen exhaustif des dépenses, nous avons donc veillé à ce que ces mesures n'aient pas d'incidence sur nos programmes et nos responsabilités opérationnels, et à ce que nous demeurions en mesure de nous acquitter efficacement de notre mandat principal.

Il est important de noter que l'examen n'a pas d'incidence sur les fonds que le CANAFE reçoit dans le cadre de son modèle de recouvrement des coûts pour ses activités de surveillance et qui représentent 60 % de son budget total. En fait, grâce à une augmentation significative des ressources consacrées à la surveillance au cours des deux prochaines années, nous voulons renforcer considérablement notre programme de surveillance.

Les augmentations dans le cadre du modèle de recouvrement des coûts du CANAFE visent exclusivement à renforcer et à moderniser sa fonction de surveillance afin de faire face à l'expansion rapide de la population réglementée, à sa complexité croissante, ainsi qu'aux risques accrus de criminalité financière, et pour répondre aux nouvelles exigences législatives. Nous investirons dans des ressources pour soutenir la surveillance dans les secteurs les plus à risque, pour réagir aux menaces émergentes et pour nous doter des technologies, des fonctions habilitantes et des outils essentiels pour faire du CANAFE un organisme de réglementation plus souple et plus réactif.

Indépendamment du modèle de recouvrement des coûts, au cours des six dernières années, le gouvernement du Canada a investi 175 millions de dollars dans les activités du CANAFE, reconnaissant ainsi le rôle essentiel qu'il joue dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Ce financement sert à moderniser nos outils et à mettre en place de nouvelles technologies numériques pour recevoir, analyser et évaluer l'information afin de générer des renseignements financiers exploitables. Au cours des six dernières années, ces fonds ont servi à embaucher 65 employés sur une base permanente.

[Français]

Nous reconnaissons que le CANAFE est de plus en plus sollicité pour répondre à des priorités nationales, notamment la lutte contre le fentanyl, l'extorsion, les cartels, le vol de véhicules, les organisations terroristes et d'autres formes de menaces criminelles émergentes.

Je tiens à rassurer les membres du Comité et le public que le CANAFE dispose des capacités, de l'expertise et des outils législatifs nécessaires pour s'acquitter efficacement de ses responsabilités en matière de surveillance et de renseignement. Nous sommes à l'avant-garde de la lutte contre ces crimes grâce à notre savoir-faire unique nous permettant de suivre la piste de l'argent dans le but d'assurer l'intégrité du système financier du Canada et la sécurité de sa population.

Je vous remercie, et je suis impatient de répondre à vos questions.

• (1105)

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Blanchette.

Monsieur Moor, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Français]

**Jonathan Moor (dirigeant principal des finances, ministère de la Défense nationale):** Bonjour à tous.

[Traduction]

Bonjour, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de nous avoir invités aujourd'hui à vous présenter, au nom du ministère de la Défense nationale, notre examen exhaustif des dépenses. Je suis accompagné aujourd'hui de la sous-ministre adjointe des Ressources humaines-Civils, Mme Renée de Bellefeuille.

L'an dernier, dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses, la Défense nationale s'est vu attribuer une cible d'économies annuelles de 460 millions de dollars, soit 2 % des affectations du crédit 1 et du crédit 10. Pour y parvenir, elle a élaboré un programme d'efficacité à l'échelle du ministère comprenant diverses initiatives vi-

sant à générer des économies récurrentes, notamment ce qui suit: le retrait de certains parcs de matériel arrivant à la fin de leur durée de vie utile; la rationalisation du portefeuille de biens immobiliers, en procédant à la cession de propriétés sous-utilisées et excédentaires; l'élargissement du recours aux contrats de rendement énergétique dans l'ensemble de nos infrastructures, à la fois pour accroître l'efficacité énergétique et réduire les gaz à effet de serre; et enfin, la modernisation de nos processus opérationnels internes et de notre gouvernance afin de réduire le fardeau administratif et de corriger les inefficacités.

Le ministère a connu, par ailleurs, une période de croissance importante au cours de la dernière année. Nos dépenses ont augmenté de 35 %, ce qui équivaut à 12,3 milliards de dollars, après que le gouvernement a annoncé l'été dernier une augmentation importante des dépenses de défense pour atteindre l'objectif de 2 % du PIB fixé par l'OTAN. Afin de réaliser ces priorités, aucune perte d'emploi n'est donc prévue dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses, et tout le personnel susceptible d'être touché par les changements proposés dans notre organisation sera réaffecté à des fonctions hautement prioritaires.

Comme vous le savez, la Garde côtière canadienne a été transférée à la Défense nationale le 2 septembre 2025. Elle a effectué une analyse des mesures potentielles de réduction de ses dépenses. Cependant, aucune décision définitive n'a encore été prise à ce sujet. Ensemble, la Défense nationale et la Garde côtière canadienne continueront d'examiner les possibilités de réaliser des économies grâce à une meilleure harmonisation de leurs projets et de leurs acquisitions, ainsi qu'au partage de leurs infrastructures et de leurs services logistiques, d'entrepôt et techniques spécialisés.

Le ministère demeure résolument engagé à trouver et à réaliser de façon continue des gains d'efficacité dans l'ensemble de ses programmes et de ses projets, en veillant à ce que les efforts et les ressources soient concentrés là où ils apportent la plus grande valeur pour les contribuables et renforcent nos capacités.

Ma collègue et moi serons heureux de répondre à vos questions ou commentaires.

[Français]

Merci beaucoup.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons commencer par Mme Jansen, pour six minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

**Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC):** Merci.

Monsieur Blanchette, la Colombie-Britannique est aux prises avec un très grave problème de crime organisé. À Surrey seulement, 87 cas d'extorsion ont été signalés cette année, et nous ne sommes qu'en avril. On parle ici de fusillades, d'incendies criminels et de propriétaires d'entreprise qui subissent des pressions pour quitter les collectivités qu'ils ont bâties. Nous avons affaire à des réseaux transnationaux coordonnés qui mènent leurs activités avec une agressivité croissante.

Le ministre Champagne parcourt le pays pour faire la promotion de la stratégie des libéraux, soit suivre la trace de l'argent, pour contrer ce phénomène, mais ils vous ont aussi demandé de procéder à des compressions qui vont réduire votre capacité à produire du renseignement financier. En quoi ces compressions vous aideront-elles à mettre en œuvre cette stratégie et à garder une longueur d'avance sur ces réseaux?

**Philippe Blanchette:** Je tiens à rappeler que dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses, la réduction maximale de nos dépenses permanentes était d'environ 6 millions de dollars. Nous avons pu réaliser ces économies simplement en examinant nos dépenses organisationnelles et nos façons de soutenir les programmes. Il n'y a eu aucune compression à l'interne. Nous avons pu faire cet exercice sans réduire le nombre d'équivalents temps plein ou d'employés ou les dépenses de fonctionnement. Cela signifie qu'il n'y a eu aucune réduction des dépenses dans notre unité du renseignement financier, ou encore dans notre fonction de surveillance, puisque dans ce cas, les coûts sont couverts par une autre méthode de financement.

• (1110)

**Tamara Jansen:** Que signifie « couverts par une autre méthode de financement »? Est-ce un tour de passe-passe?

**Philippe Blanchette:** Non, nos programmes de surveillance sont à recouvrement de coûts et sont donc traités différemment. Nous n'étions pas tenus, dans le cadre de l'examen des dépenses, de réaliser des économies et de transférer l'argent provenant du recouvrement des coûts, parce qu'il s'agit de sommes versées par nos entités déclarantes. Soixante pour cent de notre budget provient des sommes que nous recouvrons auprès des entités réglementées dans le cadre de la loi.

**Tamara Jansen:** Je comprends essentiellement, d'après vos documents, que vous réduisez votre empreinte opérationnelle. Le libellé concernait le renseignement financier et disait que vous alliez réduire les activités de renseignement financier.

La Commission Cullen a documenté le fonctionnement de ces réseaux, et les rapports du CANAFE le confirment: ils utilisent les services bancaires clandestins, l'immobilier, les casinos, les entreprises de transfert de fonds et la cryptomonnaie. Nous connaissons les canaux. Nous savons que l'argent circule, que nous devons avoir une longueur d'avance en matière d'application de la loi, et que l'information n'est utile que si le CANAFE la communique à la police. Vos divulgations sont ce qui permet à la police d'ouvrir des enquêtes. Si le CANAFE réduit les fonds destinés à la production et à la diffusion du renseignement financier, cela ne signifie-t-il pas moins de dossiers, moins d'information transmise à la police et, en fait, moins de sécurité pour les Canadiens?

**Philippe Blanchette:** Je tiens simplement à reconfirmer que nous n'avons supprimé aucune activité de programme dans notre unité du renseignement financier, alors je ne sais pas dans quel document vous...

**Tamara Jansen:** Votre document dit, en fait, que vous réduisez les fonds consacrés à la production et à la diffusion du renseignement financier. C'est ce que dit le document.

**Philippe Blanchette:** Je ne sais pas de quel document vous parlez, mais je peux vous redire où les compressions ont été faites. Elles ont été faites dans quatre domaines différents. Pour vous donner un exemple, nous avons séparé nos dépenses en quatre catégories: les dépenses de fonctionnement...

**Tamara Jansen:** Je dirai simplement que cela provient des documents sur l'examen exhaustif des dépenses qui ont été envoyés au directeur parlementaire du budget. C'est là qu'on dit que vous réduisez précisément les fonds alloués au renseignement.

**Philippe Blanchette:** Comme je l'ai dit, nous avons effectué des compressions dans quatre domaines: nous avons rationalisé les coûts de fonctionnement dans l'ensemble des fonctions clés, plus précisément les frais de déplacement et les autres dépenses, donc les frais de fonctionnement; nous avons optimisé les effectifs, plus précisément les fonctions habilitantes comme les ressources humaines, les finances, les communications, etc.; troisièmement, nous avons procédé au recentrage des ressources de GI/TI, en réorganisant cette unité afin de trouver...

**Tamara Jansen:** Je suis désolée, mais je n'ai pas beaucoup de temps. Si les documents qui ont été envoyés au directeur parlementaire du budget sont inexacts, je pense qu'il faudrait le savoir.

Deuxièmement, le ministre Champagne parcourt le pays pour promouvoir la stratégie libérale qui vise à « suivre la trace de l'argent ». J'ai vu que vous allez en fait demander plus d'argent ailleurs. Pour moi, c'est un tour de passe-passe. Les libéraux disent qu'ils vont économiser ici, mais en demandant plus d'argent là.

Je pense que les Canadiens devraient comprendre... On nous a dit, pendant la campagne électorale, qu'on allait économiser de l'argent. En fait, on assiste à un tour de passe-passe. On apporte un peu de changement ici pendant qu'on demande plus d'argent là. Il faut s'assurer que le financement est suffisant, car ces activités transnationales sont incroyablement dangereuses, et elles deviendront un problème pour le Canada. Vous devez m'expliquer ce tour de passe-passe. Pourquoi fait-on cela?

**Philippe Blanchette:** C'est un point de vue, mais il faut comprendre que notre organisation est financée de deux façons différentes... Nous avons des crédits votés, puis nous avons un mécanisme de recouvrement des coûts pour la fonction de surveillance, qui a considérablement augmenté, et nous investissons dans cette fonction de surveillance. Ce sont dans les crédits votés que nous avons...

**Tamara Jansen:** Je n'ai qu'une autre question alors.

Vous avez joué un rôle important dans les 200 enquêtes majeures l'an dernier. Êtes-vous en train de me dire que vous allez économiser de l'argent sur les déplacements, que vous allez pouvoir mener beaucoup plus d'enquêtes en économisant de l'argent sur les déplacements?

**Philippe Blanchette:** Nous avons économisé de l'argent sur les déplacements dans d'autres secteurs de l'organisation qui n'ont pas d'incidence sur le renseignement. En fait, en ce qui concerne... nous nous efforçons d'être agiles face aux tendances émergentes.

L'extorsion est un bon exemple. Nous avons accru notre présence à l'échelle régionale afin de pouvoir aider...

**Tamara Jansen:** Faites-vous cela avec moins d'argent? Est-ce ainsi que cela fonctionne?

• (1115)

**Le président:** Votre temps est écoulé, j'en ai bien peur.

Monsieur Gasparro, allez-y.

**Vince Gasparro (Eglinton—Lawrence, Lib.):** Merci, monsieur le président, et merci à tous pour votre travail.

À l'ère de la mondialisation, les conflits internationaux ne se déroulent plus seulement sur les champs de bataille. Ils se déroulent aussi dans l'économie. Le financement illicite au moyen d'actifs numériques — et je parle ici précisément de l'utilisation des cryptomonnaies par l'Iran — menace la sécurité des Canadiens et l'intégrité de notre système financier. Le Canada impose des règles strictes aux plateformes de cryptomonnaies et aux entreprises de transfert de fonds, y compris des exigences d'enregistrement et de déclaration auprès du CANAFE.

Le gouvernement renforce ces outils en investissant dans les ressources et les pouvoirs dont le CANAFE a besoin pour agir rapidement en cas d'opérations douteuses et de plateformes non enregistrées.

Comme vous le savez tous, dans le budget de 2025, nous avons annoncé la création d'une agence contre les crimes financiers pour aider à détecter ces menaces. Comment entrevoyez-vous la collaboration entre le CANAFE et l'agence contre les crimes financiers?

**Philippe Blanchette:** Nous sommes en fait emballés par la création de cette agence, car le nombre de nos divulgations augmente année après année. L'an dernier, nous avons procédé à environ 2 200 divulgations de renseignements financiers auprès de nos partenaires. Le fait d'avoir des organismes de lutte contre les crimes financiers qui ont le mandat d'enquêter et d'être présents sur le terrain signifie qu'un plus grand nombre de nos divulgations et de nos renseignements seront examinés et utilisés à l'avenir.

Je vois la collaboration à venir entre nos deux organismes comme très positive, car elle nous permettra de vraiment nous concentrer sur les tendances et les risques élevés. Nous avons parlé de la possibilité d'examiner les renseignements en temps réel, avec les bons outils, et de pouvoir transmettre l'information le plus rapidement possible à nos destinataires de divulgations. L'agence contre les crimes financiers nous permettra de le faire rapidement, parce que ce sera son mandat principal, et nous pourrions travailler ensemble en ce sens.

**Vince Gasparro:** Je vous remercie.

Je m'excuse, car j'aurais probablement dû commencer par ma prochaine question. Pouvez-vous expliquer au Comité et aux six personnes qui nous regardent à la maison...

**Le président:** Cela inclut ma femme.

**Vince Gasparro:** Oui, c'est vrai, et la mienne aussi. Cela dépend si elle essaie de dormir ou non.

**Des députés:** Ha, ha!

**Vince Gasparro:** Pourriez-vous expliquer la différence entre le CANAFE et l'Agence contre les crimes financiers?

**Philippe Blanchette:** Oui, le CANAFE est un organisme distinct. Nous agissons en toute indépendance parce que nous recevons une quantité massive de données des entités financières déclarantes.

Ces données que nous recueillons demeurent entre les mains du CANAFE. Nous les analysons. Nous vérifions s'il existe des tendances, des points communs. Si nous avons des soupçons au sujet des rapports... Nous regroupons les données et si elles indiquent qu'il pourrait s'agir d'activités criminelles, par exemple, nous communiquons l'information à nos destinataires de divulgations.

Nos destinataires de divulgations deviennent alors responsables d'enquêter et d'assurer le suivi des rapports que nous leur envoyons.

L'agence contre les crimes financiers sera un organisme d'enquête, si j'ai bien compris.

**Vince Gasparro:** Excellent. Merci.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

**Le président:** Vous avez deux minutes.

**Vince Gasparro:** Excellent.

J'aimerais parler du projet de loi C-2. Le nouveau gouvernement y avait inclus des dispositions importantes dans le but de donner au CANAFE et à d'autres organismes plus de pouvoirs en matière de renseignement. Malheureusement, l'opposition a fait de l'obstruction et a retardé le processus à ce moment, et nous sommes maintenant saisis du projet de loi C-22.

Il fallait que je le dise, monsieur le président. Je m'excuse, même si ces excuses n'en sont pas vraiment.

Pouvez-vous nous parler des dispositions qui figuraient dans le projet de loi C-2 et que vous aimeriez voir dans un futur projet de loi pour aider le CANAFE?

• (1120)

**William Kendall (conseiller principal, Division des crimes financiers et de la sécurité, ministère des Finances):** Je m'appelle William Kendall, du ministère des Finances. Je travaille sur les politiques en matière de criminalité financière, alors je pense que je suis bien placé pour répondre à votre question, et je suis heureux de le faire.

Comme vous l'avez indiqué à juste titre, le projet de loi C-2 contenait un certain nombre de mesures pour aider à lutter contre les crimes financiers. Je pense qu'il est important de souligner, tout d'abord, que bon nombre de ces mesures ont été intégrées au projet de loi C-12 et ont effectivement été adoptées récemment. En fait, il y a beaucoup de mesures, mais, en résumé, elles renforcent la surveillance, la conformité et l'application de la loi pour les entreprises et les professionnels assujettis à la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Ce sont les entités déclarantes que mon collègue a mentionnées.

En matière de renseignement financier, les entités déclarantes, qui se trouvent en première ligne des transactions cherchant à entrer dans le système financier, fournissent les informations. Il est très important qu'elles prennent leurs responsabilités au sérieux et que la non-conformité ne soit pas traitée comme un coût normal d'exploitation. Les mesures prévues dans le projet de loi C-12 remédieront à cette partie du problème.

Bien sûr, le projet de loi C-2 comportait d'autres mesures. L'une d'entre elles, qui a été adoptée, figure aussi dans le projet de loi C-12 et porte également sur la surveillance. Elle fait du CANAFE un membre du Comité de surveillance des institutions financières, ce qui lui permettra d'échanger des renseignements avec d'autres organismes de surveillance sous réglementation fédérale, notamment le BSIF, le Bureau du surintendant des institutions financières, afin de mieux garantir une solide...

**Le président:** Je suis désolé, monsieur Kendall. Je dois vous demander de conclure.

**William Kendall:** En conclusion, le gouvernement appuie toujours les autres mesures du projet de loi C-2 qui n'ont pas été reprises dans le projet de loi C-12. C'est pourquoi certaines d'entre elles ont été mentionnées expressément dans le budget de 2025. Cela permet une certaine souplesse et elles peuvent être réintroduites dans un futur projet de loi. Bien sûr, c'est là une prérogative du gouvernement.

Merci beaucoup.

**Le président:** La parole est maintenant à Mme Gaudreau pour six minutes.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ):** Merci, monsieur le président.

Mes questions vont s'adresser davantage aux représentants de la Défense nationale.

Je suis la porte-parole du Bloc québécois pour les anciens combattants. Évidemment, je rencontre hebdomadairement des vétérans. Il y a également ceux qui m'interpellent directement, comme députée. J'entends dire depuis un bon bout de temps que servir dans les Forces est vraiment une tradition de génération en génération.

En ce moment — et vous allez voir où je veux en venir —, les vétérans me disent que, compte tenu de ce qu'ils vivent et subissent après avoir servi dans les Forces, ils ne voudraient pas que leurs enfants s'enrôlent.

Comment pourrait-on expliquer cette diminution de confiance envers les Forces, alors qu'on tente de mieux s'équiper à la Défense?

**Jonathan Moor:** Je vous remercie de la question.

Pour plus de clarté, je vais répondre en anglais.

[Traduction]

Je suis dirigeant principal des finances au ministère de la Défense nationale. Je ne suis évidemment pas le chef d'état-major de la défense ni le vice-chef. Il vaudrait probablement mieux leur poser votre question.

Je peux vous assurer que d'importants efforts sont actuellement déployés pour améliorer le recrutement et la rétention. L'année dernière, tous nos membres ont bénéficié d'une augmentation salariale très importante. Il y a eu une augmentation de salaire de 20 % pour les membres les plus subalternes des forces armées, et de 8 % pour les plus hauts gradés. Cela fait partie des mesures prises pour répondre à certains des problèmes. Il y a également eu énormément de travail sur l'inconduite sexuelle, le racisme et toutes les autres choses qui constituent des défis pour notre société dans son ensemble, et que l'armée prend très au sérieux.

Je suis désolé d'entendre vos commentaires, mais je crois sincèrement qu'au cours des 18 derniers mois, des améliorations et des changements très importants ont été apportés.

La dernière chose que je dirais, c'est que nous investissons également massivement dans les capacités et l'infrastructure, notamment dans un nombre important de logements supplémentaires, ainsi que dans les équipements et les moyens dont nos forces armées ont besoin pour faire face à un monde très complexe.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** Je vais vous expliquer ce qui se passe.

Bien que la ministre des Anciens Combattants veuille vraiment aider les vétérans et apporter sa contribution, il n'en demeure pas moins que, juste ici, on constate des compressions budgétaires pour ce qui est des vétérans. Dans ce contexte, comment pouvons-nous assurer de meilleurs services?

En ce moment, dans le cadre de l'une de nos études, nous sommes en train d'examiner le programme Partenaires des services de réadaptation aux vétérans canadiens, ou PSRVC, géré notamment en partenariat avec le Groupe santé Lifemark. C'est important que vous le sachiez.

Ça n'a aucun bon sens. Le gouvernement déploie beaucoup d'énergie et de capacité pour accroître la défense nationale, alors que les vétérans sont brisés. Ils se sentent blessés et abandonnés. Je parle d'un grand nombre de vétérans de l'Afghanistan.

Êtes-vous au courant de ça?

• (1125)

[Traduction]

**Jonathan Moor:** Le ministère des Anciens Combattants est un ministère distinct, comme vous le savez sûrement très bien. Ce que je dirais, c'est que toutes ses dépenses sont incluses dans la cible de 2 %. Je pense que le ministère a fait l'objet de l'examen exhaustif des dépenses, mais peut-être que son dirigeant principal des finances serait mieux placé pour répondre à ces questions.

De toute évidence, les forces armées se soucient profondément de leurs anciens combattants et c'est pourquoi une grande partie des investissements est faite dans ce domaine. L'année dernière encore, le ministère des Anciens Combattants a dépensé 7,86 milliards de dollars au profit des anciens combattants. Ce montant était inclus dans le 2 %.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** Monsieur le président, nous avons ici la démonstration — et je ne mettrai pas la faute sur quelqu'un en particulier — d'un travail fait en vase clos dans l'organisation même. Les ministères ne se parlent pas entre eux.

J'ai l'impression de vous apprendre quelque chose, et c'est grave. Il y a eu des questions à la Chambre avant-hier à ce sujet, et la ministre a dit qu'une enquête indépendante serait faite pour s'assurer que nos vétérans ne sont pas délaissés. C'est pourtant ce qu'on vit. On retrouve souvent les vétérans dans la rue. Je suis choquée d'entendre dire ça.

Vous engagez-vous à tenir des rencontres, à titre exploratoire, pour avoir un plan d'action concret avec les anciens combattants?

Présentement, on a beau dire que c'est insuffisant, mais il faut le démontrer, et ça commence en se parlant.

Vous engagez-vous à le faire?

[Traduction]

**Jonathan Moor:** Je confirme absolument que nous parlons au ministère des Anciens Combattants, et le ministre de la Défense nationale communique régulièrement avec son homologue. Je parle personnellement au dirigeant principal des finances d'Anciens Combattants toutes les quelques semaines, et j'ai certainement travaillé en étroite collaboration avec lui, mais je pense que vous me posez une question qui ne relève pas de ma compétence. C'est une question qui relève du ministre de la Défense nationale ou du chef d'état-major de la Défense.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons passer à Mme Block pour cinq minutes, s'il vous plaît.

**Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC):** Merci, monsieur le président, et merci à vous tous de vous joindre à nous aujourd'hui.

Je vais adresser la plupart de mes questions aux témoins du ministère de la Défense nationale. Je vais commencer par M. Moor.

Comme l'indique votre plan ministériel, votre ministère prévoit économiser environ 460 millions de dollars chaque année pendant l'examen des dépenses en réduisant certaines des dépenses de fonctionnement.

Allez-vous réduire le recours à des consultants externes, et si la réponse est oui, pouvez-vous nous dire de combien?

**Jonathan Moor:** Absolument. Nous avons également été soumis à la réorientation des dépenses gouvernementales, aux compressions qui ont eu lieu il y a quelques années, et nous avons mis l'accent sur la réduction du nombre de consultants. Ce que je peux vous dire, c'est qu'au cours des deux dernières années, nous avons réduit les services de consultation en gestion de 18 millions de dollars, ou 22 %. Nous avons réduit les coûts des services informatiques de 60 millions de dollars, ou 16 %, et nous avons réduit les services de personnel temporaire de 27 millions de dollars, ou 42 %.

Ce sont des exemples de coûts sur lesquels il convient de se concentrer en matière d'efficacité. Cependant, nos services d'ingénierie et d'architecture se sont développés au cours des deux dernières années, parce que nous dépensons beaucoup plus d'argent pour la construction de navires de guerre et pour répondre à d'autres besoins en matière d'infrastructure et de capacités.

**Kelly Block:** Merci.

Pour m'assurer de bien comprendre ce que vous venez de dire, la réduction des dépenses de fonctionnement qui a été cernée dans votre plan ministériel tient compte de ce qui s'est passé précédemment, et pas nécessairement de ce qui se passera à l'avenir.

**Jonathan Moor:** Comme je l'ai dit au début, au cours des 12 derniers mois, nous avons dépensé 12,3 milliards de dollars supplémentaires, de sorte que nous sommes dans un contexte où la Défense nationale dépense beaucoup plus d'argent. Cependant, nous nous efforçons de veiller à ce que cet argent soit dépensé judicieusement et à ce que les contribuables en aient pour leur argent.

**Kelly Block:** Je vais vous arrêter là, parce que mon temps est également limité, et je vais supposer que la réponse à ma question est oui.

J'aimerais vous poser une question au sujet de votre plan de retrait de certaines flottes. Était-ce également déjà en cours avant l'examen des dépenses?

• (1130)

**Jonathan Moor:** Nous restons toujours attentifs à l'âge de nos flottes, et plus elles sont vieilles, plus elles coûtent cher à entretenir et à maintenir.

L'année dernière, le commandant de la marine a annoncé qu'il allait retirer huit des navires de défense côtière de la classe Kingston. Cette décision a été prise après la mise en place de l'examen complet des dépenses.

À l'heure actuelle, nous continuons d'examiner d'autres de nos capacités, notamment à mesure que de nouvelles capacités entrent en service. Vous savez peut-être que l'Agence d'investissement de la défense étudie actuellement la question des sous-marins, et nous nous attendons à une annonce à ce sujet plus tard cette année. Ce serait l'occasion pour nous de réfléchir à l'avenir des quatre sous-marins actuels de la classe Victoria, qui ont plus de 40 ans et dont l'entretien coûte très cher.

**Kelly Block:** À titre de précision, il avait déjà été déterminé que la flotte devait être réduite et que cela allait se faire.

Est-ce l'examen exhaustif des dépenses qui a accéléré le processus?

**Jonathan Moor:** Je dirais que c'est une combinaison de deux choses.

Pour être franc, nous avons également reçu des fonds supplémentaires, soit 2,3 milliards de dollars. Cela nous permet d'investir dans de nouvelles capacités, ce qui nous donnera l'occasion de réexaminer certaines des anciennes capacités et juger si elles ne sont plus appropriées et doivent être retirées. La priorité est donc accordée au nouveau plutôt qu'à l'ancien.

L'examen exhaustif des dépenses a eu lieu en même temps que l'annonce sur la classe Kingston.

**Kelly Block:** Merci.

Dans votre plan de modernisation des pratiques de gouvernance et des services internes, vous avez mentionné l'objectif de réduire les fardeaux administratifs, mais vous ne vous attendez pas à une réduction du nombre d'équivalents temps plein.

Pouvez-vous nous expliquer cela? N'y a-t-il pas de postes de cadres intermédiaires ou d'administrateurs redondants dont les ressources pourraient être utilisées ailleurs?

**Jonathan Moor:** Je vais commencer, et peut-être que Mme Roy pourra intervenir également.

**Le président:** Il ne nous reste qu'environ 20 secondes, alors veuillez être bref, monsieur Moor.

**Jonathan Moor:** Je suis désolé, monsieur le président.

Très rapidement, prenons les services numériques. Nous essayons de les moderniser. Nous croyons que cela réduira nos coûts d'environ 65 millions de dollars, ou 650 employés. Cependant, ces effectifs seront redirigés vers d'autres priorités.

**Le président:** Merci.

Madame Rochefort, vous avez la parole.

**Pauline Rochefort (Nipissing—Timiskaming, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Monsieur Blanchette, je viens de la circonscription de Nipissing—Timiskaming. Nous sommes très fiers d'accueillir le Centre antifraude du Canada.

Je me demande simplement si vous pouvez décrire comment il s'intègre dans le système ou le cadre global de lutte contre la fraude et la criminalité.

**Philippe Blanchette:** Le système fait intervenir de nombreux partenaires et intervenants. Il y a des destinataires de la divulgation. Nous travaillons avec une entité réglementée dans le cadre de partenariats publics. Nous avons de multiples partenaires qui apportent leur contribution. Nous menons beaucoup de consultations. Nous établissons de nombreux partenariats pour partager les tendances et ce que chacun observe sur le terrain. Cela nous aide également à étayer notre évaluation nationale des risques pour déterminer quels produits de renseignement nous pourrions rendre publics, ainsi que les produits de surveillance que nous pourrions fournir aux entités réglementées.

C'est ainsi que nous collaborons: en échangeant des informations, en nous tenant mutuellement informés des tendances et en développant des produits.

**Pauline Rochefort:** Je me ferai un plaisir de leur en faire part.

Excusez-moi, monsieur Reade.

**Greg Reade (sous-ministre adjoint délégué, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances):** Très rapidement, je tiens à souligner la récente consultation sur la stratégie de lutte contre la fraude, qui se termine aujourd'hui, en fait.

En ce qui concerne le secteur financier en général, mais aussi le secteur des télécommunications et les plateformes numériques, le gouvernement réfléchit à des mesures de lutte contre la fraude qui pourraient être prises du point de vue du consommateur. Ce centre, en particulier, jouerait un rôle important dans cette initiative.

**Pauline Rochefort:** Je vous remercie de vos commentaires. Je vais leur en faire part. Je sais qu'ils sont très fiers du travail qu'ils font, et ils n'hésitent pas à le dire.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, monsieur Reade, j'aimerais poser une question au ministère des Finances.

Je suis nouvelle députée. Je veux comprendre ce que nous allons faire maintenant avec le processus d'examen exhaustif des dépenses. Quelle est la marche à suivre? Quelle sera la prochaine étape du processus?

• (1135)

**Greg Reade:** C'est une excellente question.

Je commencerai par souligner que mon rôle à la Direction de la politique du secteur financier est axé sur un domaine un peu différent.

Cela dit, je pense que le ministère des Finances, dans son ensemble, a déployé de grands efforts pour jouer un rôle dans le processus global d'examen. L'objectif, comme cela a été démontré dans ce cas précis, était d'examiner la modernisation, le double emploi, le chevauchement et les possibles gains d'efficacité. Le processus s'étale en gros sur trois ans. On passe maintenant à la mise en

œuvre. On se concentre sur les résultats et sur la concrétisation des économies.

**Pauline Rochefort:** Je peux dire que j'ai été très impressionnée par tous les exposés qui ont été présentés au Comité.

Je vais peut-être poser une deuxième question à ce sujet. Quelles seraient les responsabilités du ministère des Finances et du Conseil du Trésor en ce qui concerne cette prochaine étape?

**Greg Reade:** Je pense qu'elles concerneront la mise en œuvre. Le Conseil du Trésor et le Secrétariat du Conseil du Trésor travaillent en étroite collaboration au quotidien — ou du moins sur une base régulière — avec les dirigeants principaux des finances des organisations et ont une vue d'ensemble très détaillée des dépenses. Ce sont des relations de travail très productives, auxquelles le ministère des Finances est étroitement associé, pour comprendre la mise en œuvre, les rapports et les résultats.

**Pauline Rochefort:** Dans le cadre de ce processus, j'ai également découvert que le ministère des Finances n'est pas nécessairement un gros ministère. Est-ce exact?

**Greg Reade:** C'est exact. Par rapport à de nombreux autres ministères, le nôtre est en fait assez petit.

**Pauline Rochefort:** Une organisation agile et redoutable... J'ai lu que vous avez regroupé certaines fonctions dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses. Vous avez envisagé d'harmoniser des politiques et de réorganiser les équipes, les rôles et les responsabilités. Que pensez-vous qu'il va se passer à l'avenir?

**Greg Reade:** Vous avez raison. Il y a eu des changements organisationnels au sein du ministère des Finances, qui était assez stable depuis longtemps. En particulier, il y a la fusion de deux directions générales sous un SMA et un sous-ministre adjoint délégué. Ce sont de gros changements, mais les activités au sein de ces deux directions étaient très semblables.

Il s'agit de directions générales qui ont une fonction d'examen critique et qui travaillent avec les autres ministères sur les demandes qui alimentent le processus budgétaire. C'est un élément clé du système de gestion des dépenses, mais il y a des synergies dans la façon dont le travail est effectué, et jusqu'à présent, tout se passe bien. Je pense que nous avons trouvé la bonne façon de faire.

**Pauline Rochefort:** Sur ce, je pense que mon temps de parole est écoulé.

Merci.

**Le président:** C'est au tour de Mme Gaudreau.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** Merci.

J'ai seulement deux questions à poser, en deux minutes et demie.

En ce qui concerne les investissements dans la défense, j'ai vraiment un souci sur le plan humain.

Qu'en est-il des logements vétustes à Bagotville et des polluants à proximité de cette ville?

Est-ce que l'on s'en préoccupe? Y a-t-il des gestes qui devraient être posés sous peu?

[Traduction]

**Jonathan Moor:** Absolument, et il y a du financement dans « Notre Nord, fort et libre », grâce auquel nous avons reçu des milliards de dollars pour investir dans les infrastructures, y compris dans les logements. Dans ce domaine, nous avons enregistré de belles réussites au cours de la dernière année, notamment en achetant des immeubles à condos, ce qui nous permet de mettre immédiatement des logements à la disposition des gens.

Il restera toujours du travail à accomplir, et nous avons mis en place un long processus visant à garantir que les besoins en matière de logement soient satisfaits dans toutes nos bases et toutes nos escadres, y compris en recourant à des partenariats public-privé. Nous étudions actuellement une option qui nous permettrait d'adopter une approche public-privé pour le logement.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** J'aimerais que vous nous teniez au courant. Non seulement ça vous évitera de revenir, mais ça va aussi nous rassurer et rassurer les gens qui nous écoutent, particulièrement les vétérans, qui écoutent beaucoup les séances du Comité.

Il me reste une question. Elle concerne la fraude. J'étais là en 2019. À l'époque, on était vraiment en train d'interpréter la capacité, sur le plan législatif, de protéger nos renseignements personnels. Là, je me rends compte que, depuis les six dernières années, on en a fait très peu, même s'il y a des gestes qui sont posés en ce moment.

Comme vous êtes sur le terrain, pouvez-vous nous dire si nous avons ce qu'il faut pour agir en matière de gestion de la fraude?

• (1140)

[Traduction]

**Greg Reade:** Je me ferai un plaisir de commencer.

En ce qui concerne la fraude, les consommateurs et la responsabilité, encore une fois, je soulignerais la stratégie de consultation antifraude. Le gouvernement a annoncé dans le budget de 2025 qu'il s'agissait d'un enjeu important sur lequel plusieurs ministères se penchent conjointement, car il s'agit d'une question à multiples facettes.

Comme je l'ai mentionné, un document de consultation a été publié. Je pense que vous y trouverez des questions que les fonctionnaires et le gouvernement se posent sur ces enjeux. On veut savoir si l'on dispose des bons outils et de la bonne capacité pour informer adéquatement les consommateurs, mais aussi pour les protéger, pour mettre fin à la fraude et pour trouver des mécanismes afin de potentiellement restituer une partie des pertes aux victimes de fraude. Toutes ces questions sont d'actualité dans le cadre de cette stratégie.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** Merci, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Patzer, vous avez la parole.

**Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC):** Merci beaucoup.

Ma question s'adresse au ministère de la Défense nationale. Vous avez dit que les navires de défense côtière de la classe Kingston faisaient partie des économies de coûts, parce que vous allez les éliminer.

Qu'est-ce qui va les remplacer?

**Jonathan Moor:** Le commandant travaille constamment à déterminer quelles sont les exigences en matière de flotte pour la Marine moderne. Nous investissons maintenant des milliards de dollars dans de nouveaux navires de guerre, par l'entremise du destroyer de la classe Fleuves et rivières. Nous venons également de terminer les NPEA, les navires de patrouille extracôtiers et de l'Arctique.

Le navire de défense côtière fera probablement l'objet d'autres demandes de fonds à l'avenir, mais pour l'instant, la Marine se concentre sur ses navires de guerre existants, la classe Halifax et les NPEA.

**Jeremy Patzer:** Je lisais ce matin dans l'*Ottawa Citizen* un article sur la corvette de la défense continentale.

Savez-vous quand la demande d'information sera publiée à ce sujet?

**Jonathan Moor:** Comme je l'ai déjà dit, c'est un autre élément de la stratégie navale globale. La corvette en est un élément; le navire de défense côtière en est un autre.

Aucune décision n'a été prise pour l'un ou l'autre de ces actifs à l'heure actuelle. Pour l'instant, nous nous concentrons principalement sur le destroyer de la classe Fleuves et rivières.

**Jeremy Patzer:** Le vice-amiral Topsyhee a fait valoir qu'il aurait besoin de ce navire dans cinq ans. Nous ne savons toujours pas quand la demande d'information sera publiée. Il est fort probable que le contrat ne sera même pas attribué avant 2030. On mentionne que le premier navire ne sera probablement pas opérationnel avant 2039.

Vous êtes le gars des Finances. Vous allez avoir besoin de certains de ces renseignements et de ces détails. Avez-vous une directive claire et un plan pour lancer cette demande d'information, afin que la Marine puisse aller de l'avant? De toute évidence, le vice-amiral a une idée assez claire du moment où il aimerait le voir.

**Jonathan Moor:** Le gouvernement du Canada nous a fourni 9 milliards de dollars supplémentaires l'année dernière. Ces fonds ont été répartis entre un grand nombre de projets. Nous nous sommes concentrés sur leur mise en œuvre.

Nous sommes en train d'élaborer le plan de 3,5 %, qui correspond à l'engagement que le premier ministre a pris l'été dernier à l'égard de l'OTAN.

Ce travail n'est pas terminé. Je dirais que le commandant de la Marine contribue à ce travail et que des conversations ont lieu en ce moment avec le ministre de la Défense nationale. Nous devons attendre de voir quelle sera la conclusion à ce sujet, en ce qui concerne l'établissement des priorités pour toutes les exigences des Forces armées canadiennes.

**Jeremy Patzer:** J'espère que vous prenez très au sérieux les propos du vice-amiral et d'autres personnes au sujet des délais nécessaires pour mettre en place ces navires de remplacement.

Le gouvernement a dit qu'il avait atteint son engagement de 2 % à l'égard de l'OTAN, ce qui est certainement louable. Connaissez-vous les résultats ministériels du ministère de la Défense nationale?

**Jonathan Moor:** Les résultats ministériels sont en cours d'élaboration pour l'exercice 2025-2026, qui est maintenant terminé. C'était le 31 mars. Nous examinons toutes les factures des CAFE et d'autres factures à la fin.

Nous avons dépassé la cible de 2 %, mais nous ne sommes pas encore en mesure de finaliser les comptes annuels. Une fois qu'ils seront finalisés, le rapport sur les résultats ministériels le sera également. Il sera publié plus tard...

**Jeremy Patzer:** Je suis désolé, mais je n'ai pas beaucoup de temps. Je trouve intéressant de comparer le pourcentage des dépenses majeures en nouvel équipement à l'augmentation du PIB. Cela ne semble pas logique. Je sais qu'il y a eu beaucoup d'annonces fantaisistes, de grands engagements et de promesses de dépenses, mais lorsque vous regardez ce qui a été réellement dépensé pour de nouveaux équipements majeurs, cela ne nous permet pas tout à fait d'atteindre les 2 %.

Quelle part de ces 2 % et plus a été avalée par la Garde côtière ou est attribuable à quelques déplacements entre les ministères ou à la modification des lignes pour atteindre ces 2 %?

• (1145)

**Jonathan Moor:** Vous constaterez que dans les comptes généraux du ministère de la Défense nationale, 33 % des fonds sont consacrés aux gens. Environ 19 % du budget est consacré aux services professionnels, ce qui comprend la création des navires de guerre et les autres besoins que nous avons.

C'est la première année que le Canada atteint l'objectif de l'OTAN de consacrer 20 % de tous ses fonds aux capacités. De façon précise, il y a l'aéronef multimissions canadien et le P-8 Poseidon, qui est en construction en ce moment; il y a le CC-330 Husky, et tout son équipement arrive maintenant au Canada. En fait, nous avons maintenant quatre CC-330 Husky au sein de l'organisation.

**Le président:** Votre temps est écoulé.

Nous allons terminer avec Mme Fancy.

J'ai une brève question à poser. Vous avez dit que l'avion P-8 serait bientôt livré. Je viens de lire qu'il allait être retardé davantage. À moins que j'aie mal compris, vous sembleriez dire qu'il allait entrer au Canada ou entrer en service. Pourriez-vous...?

**Jonathan Moor:** Il faudrait que je vérifie les détails concernant la date exacte de la livraison.

**Le président:** Vous ne devriez pas en informer le Comité si vous ne connaissez pas les détails.

On vient d'annoncer que l'arrivée du P-8 avait été grandement retardée. Je trouve malheureux que vous vous présentiez devant le Comité et que vous affirmiez des faits alors que vous venez de dire vous-même que vous ne connaissez pas les détails. Je demande simplement que nous nous en tenions aux points dont nous sommes certains.

Madame Fancy, nous allons terminer avec vous, s'il vous plaît.

**Jessica Fancy (South Shore—St. Margarets, Lib.):** Oui, parlons de faits concrets. J'ai quatre questions à poser aujourd'hui sous deux thèmes différents.

Premièrement, nous considérons parfois les crimes financiers comme l'extorsion ou la cryptomonnaie comme étant un enjeu plutôt urbain, mais récemment dans ma circonscription, une femme de 80 ans nommée Gladys a perdu 30 000 \$ dans l'un de ces stratagèmes. Dans les collectivités rurales et côtières comme la mienne, South Shore—St. Margarets, en Nouvelle-Écosse, l'accès à la littérature financière et aux ressources de prévention de la fraude peut être très limité.

Je veux savoir comment le CANAFE veille à ce que ses efforts de lutte contre la fraude rejoignent des personnes comme les aînés, les travailleurs saisonniers et les propriétaires de petites entreprises, qui se trouvent à l'extérieur de ces centres urbains.

**Greg Reade:** Je peux commencer, pas nécessairement... On a peut-être parlé de ce que fait le CANAFE.

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada offre également plusieurs programmes et initiatives de littératie financière à tous les Canadiens, y compris en matière de prévention de la fraude. Je tiens à souligner encore une fois que l'un des principes clés de la stratégie de lutte contre la fraude qui est en cours d'élaboration est la sensibilisation de tous les Canadiens.

S'il y a quelque chose de précis...

**Philippe Blanchette:** Le CANAFE travaille avec les entités déclarantes pour leur fournir la typologie et des conseils sur la façon de déterminer ce qui pourrait être de la fraude, afin qu'elles puissent nous la signaler et que nous puissions utiliser ces renseignements financiers et les divulguer à nos destinataires. C'est surtout avec eux que nous travaillons directement... nos entités déclarantes.

**Jessica Fancy:** Je voulais simplement rappeler que, parfois, ce n'est pas une question financière; ce sont aussi des questions sociales.

Le deuxième thème que j'aimerais aborder est l'administration américaine, qui continue de prétendre que les fonds financiers illicites directement liés au trafic de drogues constituent un irritant commercial majeur. Nous savons que la semaine dernière, le ministre Champagne a rencontré son homologue américaine, la secrétaire Bessent, et a discuté d'un objectif commun de sévir contre ces criminels.

En ce qui concerne le partenariat et la collaboration, constatez-vous une coopération transfrontalière accrue pour aider à retrouver ces fonds illicites?

**Philippe Blanchette:** Je peux parler du CANAFE. Nous avons toujours entretenu des relations avec nos partenaires internationaux. Par exemple, le FinCEN, aux États-Unis, est un partenaire avec lequel nous échangeons des renseignements. Nous partageons la typologie. Nous échangeons sur les tendances et sur ce que nous observons sur le terrain, entre autres. Il y a là un partenariat actif qui n'a jamais vraiment cessé. Il s'est poursuivi malgré tout ce qui s'est passé.

Je dirais également que le CANAFE se positionne pour être souple. Lorsque des problèmes surgissent, nous pouvons déplacer nos équipes et aller de l'avant. Je pense par exemple aux efforts que nous avons déployés pour lutter contre le fentanyl illégal. Depuis l'année dernière, nous avons redéployé des ressources existantes. Nous les avons présentées directement à nos destinataires, afin qu'elles puissent savoir ce qui se passe. De cette façon, nous restons indépendants, mais nous travaillons sur ce dont les destinataires ont besoin en matière d'information pour lutter contre les drogues illicites.

• (1150)

**Jessica Fancy:** C'est bien. Nous nous sommes retrouvés avec un tsar à cause de tout cela.

De plus, les révocations des entreprises de services monétaires et des bourses de cryptomonnaies n'ont jamais été aussi nombreuses. Étant donné que le gouvernement s'attaque sérieusement à la fraude et aux flux financiers illégaux, j'aimerais savoir comment ce travail d'application de la loi suit ces révocations.

**Philippe Blanchette:** En ce qui concerne les entreprises de services monétaires, nous avons fait beaucoup de travail. Nous avons révoqué l'enregistrement de plus de 120 entreprises de transfert de fonds depuis le début de l'année.

Au cours des deux dernières années, nous avons également imposé des pénalités d'environ 200 millions de dollars à des entreprises de services monétaires qui ne respectaient pas les règles. De plus, les changements législatifs que nous mettrons en œuvre, comme l'inscription universelle, nous aideront à mieux comprendre toutes les entreprises de services monétaires qui se trouvent dans notre pays, afin que nous puissions cerner les risques dès le départ et nous assurer qu'elles respectent les exigences en matière de surveillance.

**Jessica Fancy:** Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins.

**Le président:** Je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

J'ai quelques brèves questions.

Monsieur Kendall, vous avez dit que le gouvernement appuyait toujours les autres mesures du projet de loi C-2 qui n'avaient pas été proposées dans le projet de loi C-12. S'agit-il uniquement de ce qui se trouve dans le projet de loi C-22 ou y a-t-il d'autres éléments du projet de loi C-2 auxquels vous faites référence et qui n'ont pas non plus été intégrés au projet de loi C-22?

**William Kendall:** Je faisais référence au projet de loi C-22, mais il y a d'autres mesures.

**Le président:** Pourriez-vous nous faire part de celles auxquelles vous faites référence par écrit?

**William Kendall:** Je me ferai un plaisir de vous le dire tout de suite.

**Le président:** Non. Mettez-le par écrit, car je dois suspendre la séance.

**Des voix:** Ha, ha!

**Le président:** J'ai une autre question.

Monsieur Moor, vous avez dit que les économies de l'examen exhaustif des dépenses étaient principalement liées au retrait de flottes et à la réduction des biens immobiliers. Je sais que vous avez parlé de la classe Kingston, mais pourriez-vous fournir d'autres exemples de mise hors service de la flotte, ainsi que les économies de coûts connexes... si vous pouviez ventiler les chiffres de cette façon? Pourriez-vous aussi nous donner des exemples de biens ou peut-être d'immeubles qui sont mis hors service, faute d'un meilleur terme? Pourriez-vous fournir cela par écrit au Comité?

**Jonathan Moor:** Avec plaisir.

**Le président:** C'est merveilleux.

Nous vous remercions d'avoir été avec nous aujourd'hui. Nous sommes très reconnaissants pour les nouveaux renseignements que nous avons entendus au sujet du CANAFE et de la lutte contre le blanchiment d'argent et d'autres enjeux. Merci beaucoup

Nous allons suspendre la séance pendant cinq minutes, le temps d'accueillir les représentants de Services partagés Canada et de SPAC.

La séance est suspendue.

• (1150) \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

• (1200)

**Le président:** Nous reprenons nos travaux. Merci à tous de votre patience.

Je souhaite la bienvenue à nos témoins.

Nous allons commencer par M. Davis.

C'est un plaisir de vous revoir à ce comité, monsieur. Nous allons entendre votre déclaration préliminaire. Allez-y.

[Français]

**Scott Davis (sous-ministre adjoint, dirigeant principal des finances, Services partagés Canada):** Merci, monsieur le président, de me donner l'occasion d'expliquer comment Services partagés Canada réalisera des économies dans le cadre de l'exercice exhaustif des dépenses.

Avant de commencer, je tiens à rappeler que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé de la nation anishinabe algonquine.

[Traduction]

Services partagés Canada a pour mission principale de fournir l'infrastructure de TI commune du gouvernement du Canada, ce qui englobe les réseaux, les centres de données, les services informatiques, les outils numériques et la cybersécurité, afin que les ministères puissent offrir leurs programmes et services de manière fiable et sécurisée.

Depuis 2016, le financement accordé à SPC est resté relativement stable, malgré une augmentation de la demande, des exigences en matière de fiabilité et de la complexité. Le ministère a absorbé les pressions inflationnistes et la demande croissante en tirant parti des gains d'efficacité et des économies d'échelle. Les crédits alloués à SPC pour l'exercice 2026-2027 sont supérieurs de 25 % à ceux de l'exercice 2016-2017, mais cette augmentation est due à des mesures de financement ponctuelles et ciblées. En fait, si on tient compte des postes budgétaires ajustés et de l'initiative Recentrer les dépenses gouvernementales, le financement de base de SPC est inférieur à ce qu'il était en 2016-2017.

Combinées aux économies déjà réalisées dans le cadre de l'initiative Recentrer les dépenses gouvernementales, les réductions prévues par l'examen exhaustif des dépenses réduiront considérablement les fonds à la disposition de SPC par rapport aux années précédentes.

Pour mettre en œuvre ces changements, à la place de nous demander comment nous pouvions arriver à ce chiffre, nous nous sommes plutôt demandé ce que nous devrions arrêter de faire. Cet examen ne se résume pas à une recherche d'économies pour SPC. Il s'agit d'une occasion d'accélérer les gains d'efficacité à l'échelle de l'organisation grâce à des solutions pangouvernementales et au pouvoir d'achat collectif du ministère au bénéfice de l'ensemble du gouvernement.

Dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses, SPC réalisera des économies de 15 % sur trois ans, soit une diminution permanente de 318,5 millions par année. Pour ce faire, nous allons harmoniser nos outils, acheter et gérer les technologies à grande échelle, et améliorer la manière dont nous fournissons nos services.

SPC uniformise les plateformes et réoriente l'offre de logiciels d'entreprise afin de répondre aux besoins actuels, supprime les lignes téléphoniques fixes non essentielles dans les immeubles gouvernementaux et déploie des téléphones logiciels économiques pour l'ensemble des employés.

Le ministère poursuit l'examen et la consolidation des contrats afin de réduire le dédoublement, d'améliorer les prix et de mieux harmoniser les dépenses avec les besoins de l'organisation. Tout ceci en renforçant les capacités internes afin de réduire la dépendance à l'égard des consultants et des entrepreneurs externes pour les opérations courantes. Des efforts visant à simplifier l'empreinte fonduagique du gouvernement en regroupant plus de 287 environnements fonduagiques dans le nuage d'entreprise de SPC sont en cours. Nous poursuivons également la consolidation des centres de données en réduisant les 190 centres de données vieillissants.

• (1205)

[Français]

Services partagés Canada, ou SPC, a mis en place un dispositif de gouvernance rigoureux pour l'examen afin d'assurer une supervision, de suivre les progrès et de garantir la responsabilité quant aux résultats.

En ce qui concerne les services professionnels, SPC a eu besoin de plus de ressources pendant la pandémie, alors que nous avons agi rapidement pour faciliter le télétravail. Nous sommes revenus aux niveaux d'avant la pandémie, et la situation se stabilise.

Dans le cadre de l'initiative Recentrer les dépenses gouvernementales, SPC a dépassé son objectif en matière d'économies en réduisant de 81 millions de dollars ses dépenses en services professionnels depuis l'exercice 2022-2023. Nous prévoyons poursuivre ces réductions autant que possible.

En conclusion, les mesures d'économies que nous comptons mettre en œuvre garantiront une saine gestion financière dans un contexte budgétaire de plus en plus serré en éliminant le dédoublement, en mettant fin aux activités à faible valeur ajoutée et en améliorant l'efficacité.

Merci, monsieur le président.

Je serai heureux de répondre aux questions.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Davis.

Nous allons maintenant entendre M. Hammond. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

**Michael Hammond (dirigeant principal des finances, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux):** Je vous remercie, monsieur le président, de m'avoir invité à participer à votre étude aujourd'hui.

Permettez-moi d'abord de souligner que nous sommes réunis aujourd'hui sur le territoire non cédé du peuple anishinabe algonquin.

Je suis accompagné de Kiran Hanspal, sous-ministre adjointe, Direction générale des ressources humaines.

C'est avec plaisir que je suis ici, aujourd'hui, pour discuter des détails de l'examen exhaustif des dépenses prévu dans le budget de 2025 en ce qui concerne Services publics et Approvisionnement Canada, ou SPAC.

SPAC s'engage à assurer une gestion responsable des fonds publics en réduisant les inefficacités opérationnelles et en se concentrant sur ses mandats de base, tout en continuant d'offrir des services fiables aux Canadiens.

Afin de respecter cet engagement, SPAC prévoit les réductions des dépenses suivantes dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses. Au cours du présent exercice financier pour 2026-2027, nous prévoyons une réduction de 108,9 millions de dollars; en 2027-2028, la réduction s'élèvera à 147 millions de dollars; pour l'exercice 2028-2029, la réduction prévue devrait s'élever à 190,8 millions de dollars.

Le nombre de postes équivalents temps plein à SPAC devrait diminuer de 1 793 d'ici l'exercice 2028-2029 grâce à une combinaison de mesures de rajustement des effectifs, d'attrition et d'autres mesures de gestion des ressources humaines.

SPAC prend plusieurs mesures dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses. Le ministère évalue les programmes et les services qu'il fournit à l'ensemble du gouvernement, dans le but de réduire les coûts opérationnels permanents et d'améliorer l'efficacité de la prestation. Le ministère s'efforce également d'accroître l'efficacité du Fonds renouvelable des Services immobiliers en se concentrant sur ses mandats de base, en modernisant ses opérations et en éliminant les fonctions qui font double emploi.

• (1210)

[Traduction]

En date du 31 mars 2026, l'Office des normes générales du Canada a mis fin à ses activités d'élaboration de normes, puisque ce service facultatif sera maintenant assuré par d'autres organismes d'élaboration de normes accrédités qui exercent leurs activités au Canada.

Il y aura une réduction du financement accordé aux projets pilotes et d'innovation de Laboratoires Canada.

SPAC examine également ses processus internes afin de réduire les exigences administratives, rationaliser sa structure de gestion et améliorer son efficacité.

De plus, SPAC réduit les dépenses liées aux services professionnels et aux déplacements, et mise sur l'utilisation d'agents conversationnels intégrant l'intelligence artificielle et d'outils en libre-service afin d'améliorer la prestation des services.

La mise en œuvre de ces changements se fera de façon graduelle et mesurée afin que SPAC puisse continuer à appuyer les priorités gouvernementales et à fournir efficacement des services dans son rôle de fournisseur de services communs.

Monsieur le président, avant de répondre aux questions, je vais décrire les processus en cours à SPAC en matière de réaménagement des effectifs.

Le ministère entreprend un exercice de réduction de l'effectif, tout en prenant les mesures possibles pour limiter les départs involontaires, et ce, dans le respect des conditions d'emploi prévues dans l'ensemble des conventions collectives.

SPAC a recours principalement à l'attrition naturelle et aux départs volontaires comme principaux moyens de réduction de ses effectifs et continuera d'adopter cette approche.

De plus, le programme d'incitation à la retraite anticipée récemment approuvé devrait offrir une souplesse et un soutien supplémentaires afin de réduire le besoin de mesures de réaménagement des effectifs involontaires.

Des réorganisations au sein de SPAC sont déjà en cours, afin que le travail des effectifs soit mieux arrimé aux priorités, plus efficace et plus durable à long terme.

Pendant cette période de changement, SPAC continuera d'assurer la prestation des services essentiels, notamment en matière d'approvisionnement, de paye, de pensions, de biens immobiliers et de traduction, tout en soutenant son personnel et en maintenant son engagement envers la santé et le bien-être de celui-ci durant cette période de transformation.

C'est avec plaisir que je répondrai maintenant à vos questions.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Hammond.

Nous allons commencer par Mme Block pour les cinq premières minutes.

**Kelly Block:** Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de s'être joints à nous aujourd'hui.

Je vais adresser mes questions aux représentants de SPAC.

Comme vous l'avez mentionné, votre plan ministériel indique que SPAC prévoit des réductions de dépenses de 445 millions de dollars au cours des trois prochaines années. Ai-je bien compris?

**Michael Hammond:** Nos réductions dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses se chiffrent à 190 millions de dollars sur trois ans.

**Kelly Block:** C'est la différence entre les années que vous avez indiquées, et ce montant s'élève à 190 millions de dollars. C'est bon à savoir.

Vous avez mentionné que vous allez réduire vos effectifs de 1 793 équivalents temps plein, en précisant les mesures que vous allez prendre à cette fin. Vous avez parlé d'autres mesures relatives aux ressources humaines. Pourriez-vous nous dire ce que cela comprend? Si ce n'est pas l'attrition et le départ volontaire, de quoi s'agirait-il?

**Michael Hammond:** Lorsque nous faisons référence à d'autres mesures en matière de ressources humaines, nous parlons du réaménagement des effectifs et de l'attrition. Cela pourra aussi inclure des éléments comme le Programme d'encouragement à la retraite anticipée qui a récemment été mis en place par le gouvernement du Canada.

Je ne sais pas si Mme Hanspal voudrait ajouter quelque chose à ce sujet.

**Kiran Hanspal (sous-ministre adjointe, Direction générale des ressources humaines, ministère des Travaux publics et des**

**Services gouvernementaux):** Nous avons commencé nos mesures de contrôle de la dotation avant même l'examen exhaustif des dépenses. Nous avons interrompu le processus faisant passer des employés nommés pour une période déterminée au statut d'employés nommés pour une période indéterminée, et nous avons mis en place une planification très rigoureuse des ressources humaines assortie d'une gestion par attrition.

**Kelly Block:** Je vous remercie de cette précision.

Ces compressions touchent-elles tous les départements, ou y en a-t-il certains qui seront plus affectés que d'autres?

**Michael Hammond:** Je suppose que lorsque vous parlez des départements, vous parlez bien sûr des secteurs de SPAC.

**Kelly Block:** Oui, je parle des secteurs au sein de SPAC.

**Michael Hammond:** En ce qui concerne les réductions dans divers secteurs du ministère, il y a certains domaines auxquels nous avons accordé plus d'attention dans le cadre de nos efforts pour que notre affectation des ressources et nos propositions aillent dans le sens des grandes priorités du gouvernement. Des domaines comme la rémunération, par exemple, et le traitement de la paye sont moins touchés que d'autres secteurs de l'organisation, où il était davantage possible de cerner des activités de moindre valeur pour réorienter les ressources vers des domaines procurant une plus grande valeur ajoutée.

• (1215)

**Kelly Block:** Quelles régions feront face à des compressions, et combien y en aura-t-il dans chaque région? Avez-vous ces chiffres?

**Michael Hammond:** Mme Hanspal a peut-être les chiffres par région avec elle, mais je peux vous dire que la majorité des réductions résultant de l'examen exhaustif des dépenses se font dans la région de la capitale nationale. Il y en aura cependant dans toutes les régions.

Madame Hanspal, voulez-vous ajouter quelque chose au sujet des régions?

**Kiran Hanspal:** Oui. Nous avons examiné l'incidence de nos réductions découlant de l'examen exhaustif des dépenses et du réaménagement des effectifs. Nous avons comparé la situation dans les régions à la base de référence que représente celle de la capitale nationale. Nos effectifs sont partagés entre les deux dans un ratio de 60-40. Si l'on considère les employés qui ont été touchés par le réaménagement des effectifs ou qui le seront, le ratio passe à 86-14. L'impact sur les régions est donc assez faible. En fait, si l'on ventile les données par région, on constate qu'il y a moins de 10 personnes touchées en moyenne.

**Kelly Block:** Savez-vous si des postes ont été supprimés au cabinet du ministre?

**Michael Hammond:** L'approbation des budgets des cabinets des ministres est centralisée au Conseil du Trésor, et ce sont eux qui les gèrent. Je ne suis pas au courant des changements qui pourraient se produire au sein des cabinets des ministres à la suite d'ajustements de leurs budgets.

**Kelly Block:** Le plan met également en évidence le nouveau cadre stratégique de la politique Acheté canadien, qui a été annoncée l'été dernier et qui devrait être mise en œuvre en 2026-2027, y compris un nouveau programme de soutien aux petites et moyennes entreprises, qui est censé être lancé ce printemps, si je ne m'abuse.

Quelles ressources supplémentaires ont été nécessaires pour administrer cette politique d'achat au Canada?

**Michael Hammond:** Un financement a été approuvé dans le cadre du budget de 2025 pour l'initiative d'achat au Canada. Je n'ai pas les chiffres précis sous les yeux. Je me suis davantage préparé à répondre aujourd'hui à des questions sur l'examen complet des dépenses, et la politique Achetez canadien ne faisait pas partie de ce processus.

Nous serons de retour dans quelques semaines devant le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires pour discuter du budget principal des dépenses, et je pourrai certes répondre à la question à ce moment-là, si cela vous convient.

**Kelly Block:** C'est tout à fait acceptable. Merci.

Voilà qui me donne une excellente occasion de présenter une motion dont j'ai donné avis il y a plusieurs semaines au sujet de la politique Achetez canadien. Si vous me permettez de lire cette motion maintenant, je crois que tout le monde l'a reçue au moment où elle a fait l'objet d'un avis.

**Le président:** Nous allons demander qu'elle soit envoyée de nouveau par courriel.

**Kelly Block:** Voulez-vous que j'en parle un instant avant de la lire?

**Le président:** Je vous en prie.

**Kelly Block:** Depuis que le gouvernement a annoncé sa politique Achetez canadien l'été dernier, elle a fait l'objet de nombreux articles dans lesquels on se demandait notamment si elle permettra vraiment d'atteindre l'objectif établi. Nous avons commencé à entendre les intervenants d'un certain nombre d'industries qui indiquent déjà quelles mesures de la politique devraient être modifiées, notamment en clarifiant les règles. Je pense qu'en contribuant à apporter la clarté recherchée, nous rendrions un fier service à ceux et celles qui voudraient bénéficier d'une mesure comme la politique Achetez canadien, et c'est justement pour cette raison que j'ai donné avis de la motion il y a quelques semaines.

Puis-je maintenant lire la motion? Je propose:

Que le Comité entreprenne une étude sur la politique Achetez canadien du gouvernement pendant au moins trois réunions; que le Comité invite les représentants de Services publics et Approvisionnement Canada à comparaître lors de la première réunion de l'étude et que le ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement soit invité à comparaître pendant une heure à la fin de l'étude.

**Le président:** Il s'agit simplement d'une motion visant à consacrer trois réunions à l'étude de la politique Achetez canadien. Excellent.

Madame Rochefort, nous vous écoutons.

**Pauline Rochefort:** Oui, monsieur le président, je ne sais pas si nous pourrions suspendre la séance, afin que nous puissions en discuter entre nous. C'est un nouvel élément qui vient d'être présenté.

**Le président:** Cela ne date pas d'hier. L'avis de motion a été donné il y a un mois et demi.

**Pauline Rochefort:** Aujourd'hui, il nous prend par surprise.

**Le président:** Non.

**Pauline Rochefort:** Ce serait très apprécié si nous avions l'occasion d'en discuter. Je pense que cela permettrait de tenir un débat plus éclairé.

**Le président:** Je comprends très bien vos arguments. Cela peut être la pratique lorsqu'il s'agit d'une motion sur le sujet à l'étude.

Cependant, l'avis de motion a été donné il y a un mois et demi. C'est la raison pour laquelle nous en avons donné avis, afin que vous et vos collègues ayez le temps d'en discuter avant que la motion soit présentée.

Pourrions-nous nous en tenir à deux minutes d'interruption, s'il vous plaît?

• (1220)

**Pauline Rochefort:** Oui.

**Le président:** Il s'agit d'une motion simple concernant une mesure mise de l'avant par le gouvernement, alors j'espère que nous pourrions convenir rapidement de mener l'étude proposée pour pouvoir ensuite reprendre nos travaux.

La séance est suspendue.

• (1220)

(Pause)

• (1220)

**Le président:** Je remercie les témoins de leur patience.

Je pense que nous avons une réponse de Mme Rochefort.

Je vous redonne la parole. Est-ce que cela convient à vos collègues?

**Pauline Rochefort:** Oui, cela convient à mes collègues.

Merci.

**Le président:** Merveilleux.

Nous allons donc l'adopter par consentement unanime.

(La motion est adoptée.)

**Le président:** Merci beaucoup, madame Rochefort. Je vous en suis sincèrement reconnaissant.

Nous passons maintenant à M. Gasparro qui dispose de six minutes.

**Vince Gasparro:** Merci beaucoup.

Je veux simplement reprendre là où ma collègue s'est arrêtée au sujet de la politique Achetez canadien.

Le témoin pourrait-il nous expliquer en quoi le budget de 2025 va dans le sens des mesures prises par Services publics et Approvisionnement Canada en vue de réaliser des gains d'efficacité dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses et d'appuyer la mise en œuvre de cette politique d'achat au Canada? Pouvez-vous nous éclairer à ce sujet?

**Michael Hammond:** Il est certain que l'exercice d'examen exhaustif des dépenses nous amène à cerner le plus de gains d'efficacité possible dans le cadre de nos activités. La politique Achetez canadien est une nouvelle initiative qui vient d'être proposée. Il y a un certain nombre de domaines sur lesquels nous nous concentrons pour essayer d'améliorer le processus d'approvisionnement, en particulier au bénéfice de certaines de nos petites et moyennes entreprises, comme l'a souligné votre collègue.

Encore une fois, je ne suis pas la meilleure personne pour en parler. Cela dépasse un peu mon champ d'expertise. Nous serons de retour devant le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires dans quelques semaines, et le sous-ministre adjoint responsable de l'initiative Achetez canadien pourra alors vous en dire davantage.

**Vince Gasparro:** Au Comité, nous avons également discuté du recours à l'intelligence artificielle et de la façon dont les ministères fédéraux commencent à la mettre à contribution. Comment SPAC prévoit-il intégrer l'intelligence artificielle à ses activités et à sa prestation de services?

**Michael Hammond:** Nous nous sommes beaucoup concentrés sur l'adoption de certaines avancées issues de l'intelligence artificielle au cours de la dernière année en particulier. L'une d'entre elles est liée à la politique Achetez canadien.

Nous avons récemment lancé un nouveau robot conversationnel, Procura, un agent d'intelligence artificielle qui est en mesure de répondre aux questions et de fournir des conseils aux utilisateurs externes relativement au processus d'approvisionnement.

Nous avons également participé activement au déploiement récent de GCtraduction dans les ministères du gouvernement du Canada. C'est un outil de traduction en ligne qui est également alimenté par l'intelligence artificielle.

Nous envisageons en outre d'utiliser à l'interne des robots conversationnels pour faciliter l'interprétation des politiques, ce qui nous aiderait à réduire la quantité de ressources consacrées à cette activité au sein du ministère.

**Vince Gasparro:** C'est très bien.

Pouvez-vous nommer des processus actuels de SPAC qui, selon vous, causent des retards inutiles ou nuisent à la prestation de services aux Canadiens? Il y a bien évidemment un lien à faire avec certains de vos travaux sur l'intelligence artificielle.

• (1225)

**Michael Hammond:** L'un des domaines qui reviennent assez souvent est celui de l'approvisionnement. Il est très difficile de s'y retrouver dans ce processus, et le ministère prend des mesures, comme je l'ai mentionné, et examine des outils d'intelligence artificielle pour faire en sorte que les entreprises aient un meilleur accès à l'information dont elles ont besoin pour participer au processus d'approvisionnement.

**Vince Gasparro:** Parallèlement aux efforts que vous déployez pour déterminer quels processus doivent être modernisés et pour intégrer l'intelligence artificielle, comment aidez-vous vos employés à faire la transition?

**Michael Hammond:** Il va de soi que nous soutenons nos employés pendant cette transition. Nous avons mis à leur disposition à l'interne un certain nombre d'outils d'intelligence artificielle. Ils ont ainsi accès à l'assistant Copilot dans la suite Microsoft du ministère, et nous veillons à ce qu'ils soient en mesure de l'utiliser pour travailler plus efficacement et contribuer à la rationalisation de certains des processus qu'ils utilisent afin de fournir des services aux Canadiens.

**Vince Gasparro:** Comme il y a peut-être des employés qui sont, disons, moins disposés à travailler avec l'intelligence artificielle et à mettre à niveau certaines de leurs compétences, avez-vous remarqué une participation importante au programme d'incitation à la retraite anticipée?

**Michael Hammond:** Je vais demander à Mme Hanspal de vous donner plus de détails sur le programme d'incitation à la retraite anticipée et le taux de participation pour SPAC.

Vous avez évidemment vu dans les médias le taux de participation pour l'ensemble du gouvernement du Canada, et SPAC a également reçu un certain nombre de demandes d'employés qui pour-

raient vouloir être pris en considération pour ce programme particulier.

Madame Hanspal, voulez-vous ajouter quelque chose à ce sujet?

**Kiran Hanspal:** Il y a effectivement de l'intérêt pour ce programme, et nous avons mis en place des processus pour nous assurer que nous examinons les demandes en respectant les trois critères arrêtés par le Conseil du Trésor.

Ces processus sont donc en place, et nous évaluons les demandes reçues. La date limite pour les demandes est fixée au 24 juillet. À partir de ce moment-là, nous serons en mesure d'avoir une idée plus précise des secteurs touchés par les réductions.

**Vince Gasparro:** Merci, monsieur le président.

[Français]

**Le président:** Madame Gaudreau, vous avez la parole.

**Marie-Hélène Gaudreau:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Mes questions seront très précises. Si vous ne pouvez pas y répondre, j'aimerais recevoir vos réponses par écrit ultérieurement.

Combien notre dépendance aux fournisseurs de services numériques américains coûte-t-elle, concrètement, chaque année?

**Scott Davis:** Je vais répondre à cette question.

J'aimerais vous envoyer une réponse par écrit.

**Marie-Hélène Gaudreau:** C'est excellent. Cela ne pose pas de problème.

**Scott Davis:** Parmi nos fournisseurs, 81 % sont conformes à la politique « Achetez canadien ».

**Marie-Hélène Gaudreau:** C'est parce qu'on parlait de Copilot, de Microsoft et de tout ça. Donc, j'aimerais avoir le chiffre exact.

Qui est-ce qui contrôle réellement nos données, le gouvernement ou les fournisseurs?

**Scott Davis:** C'est nous. J'ai témoigné au Sénat, la semaine passée, et nous avons parlé de l'endroit où sont nos données, au fédéral.

Je vais me permettre de me corriger un peu, parce que j'ai répondu de façon approximative. Aujourd'hui, je suis prêt à répondre de façon précise: 86 % de nos données sont dans un centre de données fédéral géré par Services partagés Canada, et 14 % sont chez des fournisseurs infonuagiques, dont la plupart sont conformes à la règle « Achetez canadien ». Même quand les fournisseurs sont américains ou étrangers, comme dans le cas des compagnies dont vous avez parlé, toutes les données sont ici, au Canada.

**Marie-Hélène Gaudreau:** On peut quand même mentionner que nous sommes dépendants des géants du numérique pour faire fonctionner notre état numérique.

**Scott Davis:** Généralement, c'est vrai pour plusieurs pays.

**Marie-Hélène Gaudreau:** Cela me cause un souci, parce que nous avons une question à nous poser quant à nos fournisseurs. Je pense juste à nos appareils que nous avons, ici, à la Chambre des communes. Nous avons des produits d'Apple et de Microsoft, mais d'autres fournisseurs sont possibles.

Envisagez-vous de réviser cela sur le plan de l'approvisionnement?

• (1230)

**Scott Davis:** Nous travaillons fort là-dessus pour essayer d'aider les compagnies canadiennes à continuer d'apprendre un peu à la fois. C'est une demande assez intéressante quand on parle de l'achat possible au pays.

En effet, nous travaillons avec les fournisseurs canadiens pour nous attaquer à cette situation, qui nous met à risque.

**Marie-Hélène Gaudreau:** C'est sûr qu'on parle beaucoup de coupes dans la fonction publique. D'un autre côté, je ne vous cacherais pas qu'on parle des contrats privés. Je me demande pourquoi on coupe à l'interne. Nous avons nos effectifs, notre savoir. Les gens sont inquiets. Hier, en comité, nous parlions des gens qui suivent des thérapies, parce qu'ils vivent dans l'anxiété en attendant de savoir ce qui va se passer en septembre.

Comment ces exemples nous donnent-ils un résultat contraire à ce qu'on souhaite faire, concrètement, pour être efficaces?

Allons-nous restreindre nos contrats à l'externe?

**Scott Davis:** Nous allons nous permettre d'utiliser nos contrats externes pour avoir des bénéfices dans l'avenir et pour éviter de recourir à d'anciens systèmes. C'est le message clé que j'ai mentionné tantôt. En anglais, on parle de « *legacy* », d'anciens systèmes qu'on utilisait auparavant. Nous essayons de nous en débarrasser le plus vite possible pour nous concentrer sur l'avenir.

[Traduction]

**Pauline Rochefort:** J'invoque le Règlement.

Pourriez-vous demander au témoin de parler plus fort? Je n'utilise pas l'interprétation, et je ne l'entends pas bien.

**Le président:** Pourriez-vous parler un peu plus près de votre microphone, monsieur Davis?

**Scott Davis:** Il arrive qu'on me dise que j'ai une grande gueule, mais il semblerait...

**Des voix:** Ha, ha!

**Le président:** Veuillez poursuivre.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** J'aimerais qu'on puisse faire la ventilation, en fin de compte, par rapport à qui est le coût réel.

Qu'est-ce qui est moins cher? Est-ce lorsque nous nous tournons vers la consultation externe?

Nous pourrions parler de nos ratés. À court terme, c'est une nécessité, parce que l'expertise interne n'est pas accessible ou disponible.

**Scott Davis:** Aucune situation n'est la même. Nous avons à peu près 35 services. Certains sont vraiment très à jour ou tournés vers l'avenir, d'autres sont désuets. Il y a un mélange de systèmes, et nous gérons cela chaque jour. Ce n'est pas facile.

**Marie-Hélène Gaudreau:** J'ai siégé au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique de 2009 à 2021. Nous parlions justement de la transition, de la gestion de la vie privée et de tout ça. Il semble donc que nous n'ayons pas suffisamment légiféré ou que nous ne l'ayons pas fait assez rapidement.

Nous avons notamment rencontré des représentants de certains pays, dont l'Estonie. Vous allez me dire que c'est sûr, parce que ce pays commençait à déployer des services numériques.

Comment se fait-il que nous soyons aussi en retard en 2026?

**Scott Davis:** Encore une fois, ça dépend des services en place. Certains sont à jour. Il faut aussi tenir compte du fait que de petits pays peuvent avoir moins de possibilités par rapport à de grands pays.

Il faut faire preuve d'agilité et continuer à améliorer nos processus pour être capables d'aller plus vite. Nous avançons au fur et à mesure que le contexte évolue.

**Marie-Hélène Gaudreau:** S'il est urgent d'agir sur le plan législatif, il faut nous le dire pour que nous puissions intervenir. C'est notre rôle. Cela dit, nous avons tardé pour plusieurs raisons: prorogation, élections et tout le reste.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Madame Jansen, vous avez la parole.

**Tamara Jansen:** Merci.

Monsieur Hammond, votre ministère est très important. Services publics et Approvisionnement Canada est un peu comme la salle des machines du gouvernement. Vous achetez des biens pour les ministères, gérez des immeubles fédéraux et des actifs importants, administrez des systèmes de paie et de pension pour les fonctionnaires, et en faites bien davantage.

En regardant vos chiffres sur le rendement, je constate que vous ratez la cible à plusieurs égards. La façon la plus simple à laquelle je puisse penser pour expliquer cela, c'est que vous êtes comme un entrepreneur général engagé pour gérer une résidence en ne vous limitant pas à un seul travail, mais en vous occupant plutôt de tout: les rénovations, les factures, l'entretien, en veillant même à ce que tous les occupants reçoivent les sommes qui leur sont dues. À l'heure actuelle, cet entrepreneur ne respecte pas les échéances, dépasse son budget et ne fait pas toujours ce qu'il s'est engagé à faire. En fait, selon vos propres chiffres, seulement 6,5 projets sur 10 sont attribués dans les délais prévus, et ce n'est qu'un exemple.

Si vous avez recours à un entrepreneur qui n'arrive à respecter les échéances que dans deux cas sur trois, vous n'allez pas nécessairement conclure que la meilleure façon d'obtenir des résultats plus probants est de mettre des gens à pied.

Si, comme vous semblez vouloir le dire, il vous est possible de réduire vos dépenses de centaines de millions de dollars sans couper dans les services, pourquoi ces gains d'efficacité n'ont-ils pas été réalisés plus tôt?

• (1235)

**Michael Hammond:** Cela s'explique par le fait que nous avons maintenant la possibilité d'utiliser des technologies auxquelles nous n'avions pas nécessairement accès auparavant.

J'ai parlé un peu du travail que nous faisons en matière d'intelligence artificielle. C'est un domaine sur lequel nous nous concentrons. Cela nous aide à réaliser des gains d'efficacité, en particulier dans nos fonctions administratives.

Nous cherchons également à simplifier les choses en supprimant des couches de gestion afin d'avoir une organisation un peu moins hiérarchisée et d'étendre les responsabilités des cadres supérieurs à l'égard de notre personnel.

**Tamara Jansen:** Comment le gouvernement, après des années de rendement insatisfaisant et de dépenses colossales, a-t-il découvert soudainement qu'il était supposé possible d'accomplir le même travail avec beaucoup moins de ressources?

**Michael Hammond:** Il s'agit vraiment de transformer la façon dont nous menons nos activités.

On nous a donné des objectifs en nous demandant de prendre le temps d'évaluer nos modes de fonctionnement. Nous avons ainsi ciblé les secteurs moins prioritaires en vue d'en réduire la taille. J'en ai mentionné un, l'Office des normes générales du Canada. C'est une entité que nous administrons depuis bien des années au sein de SPAC, alors même qu'un certain nombre d'autres organisations font un travail très semblable dans l'ensemble du système fédéral. Nous avons donc pris la décision de mettre fin à cette fonction au sein de SPAC, ce qui se traduit par des économies.

**Tamara Jansen:** Pourquoi cela a-t-il pris autant de temps? Si vous faites les choses en double, pourquoi vous a-t-il fallu tout ce temps pour réaliser ces gains d'efficacité?

**Michael Hammond:** C'est l'occasion pour nous d'examiner de près nos finances et de déterminer les domaines moins prioritaires. Cet exercice nous a vraiment permis de concentrer notre attention sur cet élément.

**Tamara Jansen:** Vous ne vous penchez donc pas régulièrement sur ce genre de choses, sur la façon dont vous pourriez économiser de l'argent. Est-ce que cela se fait maintenant tout à coup, simplement parce qu'on vous a dit que vous deviez trouver des manières d'économiser?

**Michael Hammond:** Nous cherchons continuellement des moyens de réaffecter notre budget au sein du ministère afin de nous concentrer sur les domaines les plus prioritaires pour les Canadiens. Nous nous livrons à cet exercice chaque année. Lorsque nous procédons à l'établissement du budget de notre ministère, nous cherchons à cerner les secteurs qui nécessitent le plus d'attention.

**Tamara Jansen:** Pourquoi les Canadiens ont-ils dû composer avec des objectifs ratés et des dépenses alimentant un déficit croissant, ce qui a entraîné une augmentation de l'inflation, pour se faire dire maintenant que le ministère peut faire le même travail pour moins cher, et que vous allez tout à coup supprimer les dédoublements?

**Michael Hammond:** Notre ministère prend très au sérieux ses responsabilités en matière de gestion financière. Nous cherchons à réaliser des économies là où nous le pouvons et à rediriger les sommes ainsi épargnées vers les secteurs les plus prioritaires.

**Tamara Jansen:** Est-ce quelque chose qui est arrivé au cours de la dernière année, ou est-ce que cela perdure depuis un certain temps?

**Michael Hammond:** Cela dure depuis un certain temps.

Encore une fois, comme je l'ai mentionné, nous n'avions pas nécessairement accès aux nouvelles technologies et aux outils modernes qui nous permettront d'être plus efficaces à l'avenir.

**Tamara Jansen:** Combien va-t-il nous en coûter pour réduire le nombre de ces employés excédentaires?

**Michael Hammond:** Nous sommes en train de réduire l'effectif. Nous avons longuement discuté de la manière d'atteindre nos objectifs au moyen de l'attrition, et nous mettons tout en œuvre pour y arriver. Une partie des économies que nous avons déjà réalisées est attribuable à ces départs.

**Tamara Jansen:** Avez-vous une estimation des coûts?

**Michael Hammond:** Nous en avons estimé une partie. Cependant, les chiffres reposent encore en grande partie sur des hypothèses, car nous attendons toujours les résultats d'initiatives telles que le programme d'incitation à la retraite anticipée, le programme de départ volontaire et d'autres départs naturels auxquels nous nous attendons au cours des prochains mois.

**Tamara Jansen:** Quelle est votre estimation?

**Michael Hammond:** Je suis désolé. Je n'ai pas ce chiffre précis sous les yeux, mais je me ferai un plaisir de vous le fournir par écrit.

**Tamara Jansen:** D'accord.

Voici ma dernière question. Je n'ai pas beaucoup de temps.

Pourquoi les Canadiens devraient-ils croire que les niveaux de service ne diminueront pas davantage, alors que vous ne parvenez déjà pas à atteindre les objectifs qui vous ont été fixés?

**Michael Hammond:** Dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses, nous avons examiné très attentivement les domaines pour lesquels nous devons fournir des services aux Canadiens. Il y a des secteurs où nous n'avons pas cherché à réduire les effectifs, comme celui du traitement de la paye, qui est essentiel et accuse déjà un retard. Nous en sommes conscients et nous n'avons pas cherché à en réduire les effectifs. Nous nous sommes concentrés sur ceux où il y avait des tâches de moindre importance que nous pouvions ajuster pour réaliser des gains d'efficacité grâce à de nouveaux processus.

**Le président:** Merci, monsieur Hammond. Le temps de la députation est écoulé.

Allez-y, madame Rochefort.

**Pauline Rochefort:** Merci, monsieur le président.

Je voudrais faire le point sur les réponses que vous avez fournies à M. Gasparro et maintenant à Mme Jansen. Peut-être pourriez-vous faire une déclaration concernant vos réponses à mes collègues.

J'aimerais pouvoir dire ce qui suit à mes électeurs. J'aimerais savoir si c'est exact. J'aimerais leur dire que les réductions ciblées des dépenses de Services publics et Approvisionnement Canada, ou SPAC, amélioreront l'efficacité et la prestation des services pour les Canadiens — pour eux, dans ma circonscription de Nipissing—Timiskaming.

Est-ce exact?

**Michael Hammond:** Oui, tout à fait.

**Pauline Rochefort:** Tout à fait. D'accord.

**Michael Hammond:** SPAC s'efforce de réaliser des gains d'efficacité en apportant des changements aux processus opérationnels et en mettant en œuvre de nouvelles technologies pour devenir plus efficace et fournir ses services à moindre coût.

• (1240)

**Pauline Rochefort:** Je vois.

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais m'assurer d'avoir bien compris et confirmer que les mesures prises par SPAC pour soutenir les fonctionnaires — dont je vous ai entendu parler il y a un instant — et les partenaires du secteur permettront de réduire au minimum les perturbations pendant la transition.

**Michael Hammond:** Tout à fait. Alors que nous nous apprêtons à mettre en œuvre nos réductions dans le cadre de l'examen exhaustif des dépenses, nous adoptons une approche très prudente et méthodique pour garantir que les services se poursuivent et ne se détériorent pas, tant pour nos ministères clients que pour les Canadiens.

**Pauline Rochefort:** D'accord. Je vous remercie.

Monsieur Davis, comme j'ai manqué une partie de votre réponse, j'espère que vous ne voyez pas d'inconvénient à ce que j'y revienne. Je veux m'assurer que la question des consultants externes est bien comprise. Pourriez-vous expliquer ce que vous avez décrit à Mme Gaudreau en ce qui concerne la pratique qui sera désormais adoptée à l'égard des consultants en TI? Si leur rôle est réduit dans le cadre de votre travail, quelle incidence cette baisse aura-t-elle sur la fiabilité générale des services de TI pour le gouvernement et les Canadiens?

**Scott Davis:** Si l'on revient sur la réorientation des dépenses publiques, nous avons réduit les services professionnels de 81 millions de dollars dans la première tranche, comme je l'ai indiqué dans ma déclaration liminaire. Une part importante des services professionnels engagés pendant les années de pandémie résultait d'une forte augmentation de notre recours à ces services pour des raisons spécifiques et stratégiques — afin de mettre en place le télétravail, le travail à distance et toutes ces autres capacités. Nous avons désormais modernisé certains de ces services que j'ai mentionnés à l'autre député. Nous avons mené à bien ces opérations, et nous sommes désormais sur une trajectoire descendante, nous éloignant des systèmes utilisés depuis longtemps pour nous tourner vers les systèmes plus modernes que nous avons mis en place pendant la pandémie, lorsqu'on nous a demandé d'agir rapidement et de rendre possible des choses comme le travail à distance.

Je vais aborder un point pour aider mon collègue. À Services partagés Canada, nous menons également des activités d'approvisionnement. En ce qui a trait à l'IA générative, nous avons récemment mis en place un outil pour tous les ministères, qui englobe trois fournisseurs canadiens. Ainsi, tous les ministères peuvent tirer parti d'outils d'IA générative comme celui de Microsoft que mon collègue a mentionné. Il y en a aussi un certain nombre qui vient de fournisseurs canadiens.

De plus, nous avons mis au point à l'interne un outil appelé CANChat, que nous avons maintenant déployé sur un centre canadien de données à très grande échelle pour permettre à tous les fonctionnaires du gouvernement canadien d'avoir accès à des capacités d'intelligence artificielle. Collectivement, nous travaillons ensemble et nous permettons aux fonctionnaires d'être plus efficaces en utilisant les outils d'intelligence artificielle.

**Pauline Rochefort:** Dans cette optique, à l'avenir, comment comptez-vous mesurer l'impact des outils d'intelligence artificielle sur l'amélioration des services et de l'efficacité, par rapport à la situation actuelle?

**Scott Davis:** Dans certains cas, mon ministère joue un rôle de facilitateur pour d'autres ministères. Nous gérons ainsi l'infrastructure pour Emploi et Développement social Canada, ou EDSC, SPAC et plusieurs autres ministères. Ces outils seront vraiment utilisés pour améliorer la qualité de vie, dans le but ultime d'offrir un meilleur service aux Canadiens. Nous utiliserons ces outils en interne au sein de notre ministère pour être plus productifs, principalement dans la gestion de projets et toute une gamme d'autres outils transactionnels, afin d'améliorer le service interne, ce qui permettra en

suite à nos ministères et à nos partenaires d'offrir de meilleurs services aux Canadiens.

**Pauline Rochefort:** Lors de l'approvisionnement, vous fournissez des conseils aux autres ministères sur les outils qu'ils utiliseront, notamment ceux d'intelligence artificielle et d'autres, à des fins d'automatisation. Vous direz si ce sont les bons outils et s'ils remplissent leur fonction, autrement dit.

**Scott Davis:** Dans le cas d'un outil d'intelligence artificielle générative, pour lequel il existe cinq fournisseurs différents sur le marché, nous avons commencé à nous servir des cas d'utilisation, et nous conseillons les ministères sur le meilleur type d'outil qui convient à chacun. Ce sera fait par un processus d'appel à la concurrence, mais nous constituons un bassin de capacités qui aidera les ministères, en tant qu'acheteurs, à prendre des décisions éclairées sur les outils qui leur permettront d'offrir de meilleurs services.

**Pauline Rochefort:** Merci.

**Le président:** Vous avez terminé juste à temps, merci.

Madame Gaudreau, vous avez la parole.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** Merci, monsieur le président.

Il est important d'avoir des partenaires fiables et d'avoir des valeurs communes.

Est-ce que le Canada va travailler avec l'Union européenne qui, justement, prend un virage vers la souveraineté numérique?

Est-ce notre cas?

**Scott Davis:** Merci de la question.

Oui, absolument.

Nous avons travaillé à plusieurs reprises avec d'autres pays qui ont un peu progressé dans ce contexte, pour moins dépendre de certains fournisseurs ou de certains pays et être souverains.

• (1245)

**Marie-Hélène Gaudreau:** D'accord.

Monsieur le président, je considère qu'il y a eu des discussions et que nous sommes d'accord.

Lundi dernier, j'ai déposé une motion visant à ce que le président-directeur général de Postes Canada puisse venir nous rencontrer pendant deux heures.

Je reçois de plus en plus d'appels de gens de ma circonscription qui me font part de leurs inquiétudes. Nous avons reçu la communication, que je qualifierais de laconique, et ce n'est pas satisfaisant pour nos gens. Vous constaterez que nous sommes tous d'accord pour tenir cette rencontre avec le président-directeur général de Postes Canada.

[Traduction]

**Le président:** Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que...

[Français]

**Pauline Rochefort:** Oui.

[Traduction]

**Le président:** Nous allons l'adopter à l'unanimité.

(La motion est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

**Le président:** Je pense que notre formidable greffier a deviné l'avenir et a déjà pris de telles mesures. Nous vous informerons lorsqu'une date sera disponible.

Veillez poursuivre. Il vous reste environ une minute.

[Français]

**Marie-Hélène Gaudreau:** C'est excellent.

Quels sont les délais de réponse aux questions posées lors de mon premier tour de parole?

Vous deviez fournir plus d'information sur quelques-unes.

Vous engagez-vous à ce que le Comité puisse recevoir les réponses la semaine prochaine, au plus tard?

**Scott Davis:** Nous allons travailler fort là-dessus, mais je crois que oui.

**Marie-Hélène Gaudreau:** Je sais que vous allez travailler fort, mais est-ce que vous allez les remettre la semaine prochaine?

**Scott Davis:** Oui, absolument.

**Marie-Hélène Gaudreau:** C'est parfait, merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

[Traduction]

**Le président:** Monsieur Patzer, vous avez la parole.

**Jeremy Patzer:** Merci beaucoup.

Je voudrais revenir très rapidement sur ce point, monsieur Davis. Vous parlez d'une liste de différents fournisseurs d'infonuagique et d'intelligence artificielle, ainsi que d'une gamme d'outils désormais à la disposition des ministères. Je me demande si vous pourriez soumettre au Comité la liste de tous les fournisseurs de services d'infonuagique, d'intelligence artificielle et des divers outils que vous avez mentionnés ici aujourd'hui.

**Scott Davis:** Des processus d'approvisionnement sont en cours du côté de l'infonuagique, mais pour ceux avec lesquels nous avons des contrats fermes, oui, je peux absolument le faire.

**Jeremy Patzer:** Merci. Je vous en suis très reconnaissant.

Dans un autre ordre d'idées, pouvez-vous confirmer que les services d'infonuagique que vous offrez se trouvent uniquement au Canada?

**Scott Davis:** Je vais répondre, et veuillez me dire si c'est bien ce que vous demandez.

Les données stockées dans les services d'infonuagique que nous achetons pour le compte des ministères, et pour lesquels ceux-ci utilisent ensuite nos contrats... Ces capacités infonuagiques sont bel et bien hébergées au Canada, oui.

**Jeremy Patzer:** Sont-elles accessibles uniquement aux Canadiens? Je veux juste m'assurer qu'elles sont très sécurisées. C'est ce que je cherche à savoir. Services partagés nous ont déjà fait part des dizaines, voire des centaines de millions de cyberattaques qui visent quotidiennement les services du gouvernement canadien. Je veux simplement m'assurer que c'est très sécurisé et connaître votre niveau de confiance à cet égard.

**Scott Davis:** Parlez-vous de la confiance à l'égard des 20 milliards de cyberattaques que nous subissons chaque jour ou...

**Des voix:** Ha, ha!

**Jeremy Patzer:** Non. Je suis désolé. Heureusement, très peu d'entre elles ont abouti. Je veux dire par là que ce ne sera pas facilement accessible, je suppose, pour les personnes qui tenteraient de sonder notre système.

**Scott Davis:** Je m'excuse pour cette plaisanterie.

Absolument, nous sommes en sécurité.

**Jeremy Patzer:** Merci beaucoup. Je vous en suis reconnaissant.

Monsieur Hammond, j'aimerais maintenant m'adresser à vous, car vous êtes le dirigeant principal des finances de SPAC. Est-ce exact? Vous acquiescez.

Combien d'argent est alloué à l'Agence de l'investissement pour la défense, ou AID? Avez-vous ce chiffre en tête, approximativement?

**Michael Hammond:** Je peux parler un peu du montant qui a été alloué à l'Agence de l'investissement pour la défense l'an dernier, lorsqu'elle était un organisme de service spécial de SPAC. Nous avons affecté environ 2,8 millions de dollars au financement du bureau de transition conjoint, que SPAC avait déjà reçu, et qui étaient spécifiquement destinés à examiner les règles d'approvisionnement dans le domaine de la défense et les moyens d'y réaliser des gains d'efficacité. Ce financement avait été alloué à l'AID l'année dernière.

Nous avons également alloué en interne 5 millions de dollars supplémentaires pour aider à soutenir l'Agence de l'investissement pour la défense alors qu'elle prenait de l'expansion. Les décideurs examinent actuellement les besoins en ressources à cette fin. Un financement a été approuvé dans le cadre du budget de 2025 et sera mis en œuvre cette année. Ces ressources seront déterminées en fonction de la structure de l'organisation à long terme.

**Jeremy Patzer:** En tant que dirigeant principal des finances, avez-vous l'occasion de voir quelles sont les demandes de l'AID?

• (1250)

**Michael Hammond:** Nous avons aidé l'AID à définir ses besoins pour la suite des choses, oui.

**Jeremy Patzer:** Si je pose cette question, c'est parce que nous avons entendu précédemment que l'Agence de l'investissement pour la défense n'était pas impliquée dans le projet de F-35, qu'elle en serait exclue. Or, nous venons d'apprendre le 20 avril par le ministre, dans les médias, que l'AID a en réalité été très impliquée dans celui-ci. Je suis curieux de savoir si vous avez reçu des demandes de financement pour l'Agence qui seraient liées au F-35.

**Michael Hammond:** Je n'ai vu aucune demande de financement spécifique à ce sujet.

Étant donné le modèle de financement pour les achats de la défense, une partie du financement lié à ces projets spécifiques provient du ministère de la Défense nationale. Je n'ai pas nécessairement eu connaissance de ces discussions ni participé aux échanges concernant les projets spécifiques et le financement afférent. Elles se déroulent entre l'AID et le ministère.

**Jeremy Patzer:** Pour faire suite à d'autres éléments dont nous avons pris connaissance aujourd'hui, nous savons qu'il y a eu de nombreuses annonces concernant l'investissement de sommes importantes dans la défense. Un article que j'ai lu parlait de plus d'un demi-billion de dollars.

Dans quelle mesure l'Agence, par votre intermédiaire, est-elle en mesure d'accéder rapidement et facilement à ces fonds et de les dépenser? Quels mécanismes de contrôle avez-vous mis en place pour éviter qu'ils ne soient détournés?

**Michael Hammond:** L'AID...

**Le président:** Monsieur Hammond, nous avons dépassé le temps imparti. Pouvez-vous répondre très brièvement?

**Michael Hammond:** Absolument, monsieur.

L'AID a été mise sur pied. Elle est en train de transférer les projets, et je pense que le cadre concernant ce qu'elle peut réaliser, le calendrier et les détails connexes seront finalisés au cours des prochains mois. Cependant, il serait peut-être préférable d'adresser ces questions au PDG et au directeur financier de l'Agence, qui sont responsables des projets spécifiques.

**Le président:** Merci, et nous allons terminer avec Mme Fancy, s'il vous plaît.

**Jessica Fancy:** Formidable.

Par votre intermédiaire, monsieur le président, je tiens à remercier chaleureusement tout le monde d'être venu témoigner aujourd'hui. Ce fut un témoignage très instructif. Je ne siège généralement pas à ce comité, et cela m'a donc vraiment ouvert les yeux lorsque je me préparais hier.

J'aimerais poser une question à M. Hammond ou à Mme Hanspal au sujet de ce que vous avez dit plus tôt concernant l'établissement de normes. Je souhaite savoir comment nous pouvons maintenir nos normes tout en améliorant l'efficacité. C'est l'objet de mes questions aujourd'hui. Ma première est la suivante: pourquoi le pouvoir d'établir des normes et cette responsabilité n'ont-ils pas été confiés à une unité spécifique chargée de l'élaboration des normes au sein de l'organisation?

**Michael Hammond:** Nous avons effectivement au sein de SPAC une structure chargée de normes spécifiques dans certains domaines, et je crois que ce groupe en gère environ 70. Il est actuellement en train d'identifier les véritables responsables de ces normes et d'assurer la liaison avec ces groupes afin de déterminer quel organisme de normalisation serait le mieux placé pour en assumer la responsabilité.

**Jessica Fancy:** De quelles normes s'agit-il précisément? Vous dites qu'il y en a beaucoup. Pourriez-vous nous donner quelques exemples?

**Michael Hammond:** Bien sûr. Si vous voulez bien patienter un instant, il s'agit de certains domaines précis, notamment les marchandises dangereuses, qui relèvent du mandat de SPAC.

**Jessica Fancy:** Merci. J'ai hâte de voir quelles sont ces normes.

Comment allez-vous collaborer avec l'industrie et le gouvernement? Faisons le pont entre les deux. Comment travaillerez-vous avec l'industrie et les ministères pour minimiser les perturbations et l'incertitude avec la fermeture de l'Office des normes du gouvernement canadien, ou ONGC?

**Michael Hammond:** Nos collègues responsables de ce groupe ont travaillé en étroite collaboration avec les organisations touchées par ce changement. Ils ont mené des consultations et continuent de travailler avec les organisations qui utilisent ces normes afin de s'assurer qu'elles savent vers qui se tourner pour obtenir un soutien continu à ce sujet.

**Jessica Fancy:** Pouvez-vous nous en donner des exemples? Quels sont des exemples concrets de collaboration entre votre ministère et l'industrie?

**Michael Hammond:** Je crains de ne pas disposer de détails précis sur les types de collaboration ou des exemples concrets. Cependant, je sais que des discussions sont en cours avec les principales parties prenantes associées à ces normes.

**Jessica Fancy:** Merci.

Pourriez-vous expliquer comment les économies réalisées grâce aux gains d'efficacité dans les services administratifs sont maintenant réinvesties dans certains de ces services de première ligne sur lesquels comptent les Canadiens?

• (1255)

**Michael Hammond:** Au sein de SPAC, nous créons des occasions de réaffecter nos ressources là où c'est possible. Notre service de traitement de la paye en est un bon exemple.

Nous travaillons actuellement pour garantir que cette organisation continue de fonctionner à un niveau qui soutient nos opérations, en particulier alors que nous procédons au réaménagement des effectifs. Pour l'ensemble du gouvernement, la situation a une incidence sur le traitement de la paye. Le financement alloué à la paye n'est pas permanent; il est appelé à prendre fin, et nous anticipons une réduction de nos ressources à l'avenir. Nous avons pris certaines décisions internes visant à réaffecter des fonds provenant d'autres secteurs pour soutenir ce volet au cours des prochains mois.

**Jessica Fancy:** Puisqu'il ne me reste qu'une minute environ, d'un point de vue général en matière d'approvisionnement, quel que soit le domaine... Je suis moi-même une nouvelle députée, et je sais que chaque fois que nous traitons des marchés publics, que nous lançons des appels d'offres et tout le reste, nous cherchons toujours à réaliser des gains d'efficacité. Je voudrais parler brièvement du contexte local. Je viens d'une région très rurale où, parfois, lorsque nous traitons des appels d'offres et achetons des produits et des matériaux, le processus demande un peu plus de temps, d'argent et d'efforts.

J'aimerais savoir si vous avez des idées sur la manière dont nous pourrions rendre ce processus plus local afin d'aider nos propres économies locales, en réalité. Merci.

**Michael Hammond:** Au sein de SPAC, nous avons des bureaux régionaux, avec des personnes qui y travaillent et qui sont là pour fournir un soutien aux entreprises des régions.

J'ai également mentionné plus tôt l'outil d'IA Procura, qui vient d'être lancé. Je pense qu'il donnera un meilleur accès à un certain nombre d'électeurs dans tout le pays.

**Jessica Fancy:** Merci beaucoup.

Je pense que mon temps est écoulé.

**Le président:** Je remercie les témoins de leur présence.

Monsieur Davis, je pense que nous nous reverrons dans quelques semaines pour deux autres séances. D'ici là, vous aurez accumulé suffisamment de points au Comité pour obtenir un café gratuit à l'arrière.

Merci beaucoup d'avoir été parmi nous aujourd'hui. Nous vous en sommes reconnaissants. Mardi prochain, nous ne nous réunirons pas, car nous avons la mise à jour économique de l'automne, qui est

en retard. Puis, jeudi, nous recevrons le Bureau du Conseil privé, la gouverneure générale, puis le témoin de Mme Gaudreau, je crois.

La séance est levée.

---







Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>